

FILE COPY

DIFFUSION RESTREINTE

Rapport No. AF-63b

TRADUCTION NON-OFFICIELLE
A TITRE D'INFORMATION

Ce rapport a été préparé à titre de document interne. Ni la Banque ni les organismes qui lui sont affiliés n'acceptent aucune responsabilité quant à son exactitude ou son caractère exhaustif. En aucun cas ce rapport ne saurait être publié ou cité comme représentant leurs vues.

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

TENDANCES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES

EN

REPUBLIQUE DE GUINEE

(en deux volumes)

VOLUME I

RAPPORT PRINCIPAL

1er septembre 1967

Département Afrique

PARITES MONETAIRES

| | | |
|----------------------------------|---|--|
| 1 dollar des Etats-Unis | = | 246,853 francs guinéens |
| 1 franc guinéen | = | 0,00405 dollar des Etats-Unis |
| 1 milliard de francs guinéens | = | 4,05 millions de dollars des Etats-Unis |

Le présent rapport a été établi à la suite du séjour en Guinée d'une mission de la Banque, en novembre et décembre 1966. Les données recueillies à cette époque ont été complétées par d'autres plus récentes disponibles à Washington au moment de la rédaction finale du rapport, au printemps 1967. Il convient de remarquer, en particulier, que les données utilisées pour évaluer les effets du projet de Boké sur l'économie guinéenne ont dû être largement révisées après l'achèvement même du rapport.

| | |
|--------------------------|---|
| Messrs. George Kalmanoff | - Chef de mission (BIRD) |
| Alexander Nowicki | - Economiste en chef (BIRD) |
| Anthony Churchill | - Economiste spécialiste des questions fiscales (BIRD) |
| Joseph Pegues | - Economiste spécialiste des questions monétaires (FMI) |
| Claude Bourgin | - Agronome (BIRD) |
| Alain Warnod | - Economiste agricole (FAO) |
| Michael Payson | - Economiste spécialiste des questions industrielles (conseiller) |
| K. Philip Rahbany | - Economiste spécialiste des questions de transports (conseiller) |
| Miss. Doreen Hedley | - Spécialiste de la dette extérieure (BIRD) |
| Mrs. Marie-Claude Helman | - Secrétaire (BIRD) |

TABLE DES MATIERES

VOLUME I - RAPPORT PRINCIPAL

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| DONNEES FONDAMENTALES | |
| RESUME ET CONCLUSIONS | i - viii |
| I. STRUCTURE ECONOMIQUE ET POLITIQUE | 1 |
| Territoire et population | 1 |
| Evolution politique récente | 2 |
| Structure et organisation de l'économie | 3 |
| II. PLANIFICATION, INVESTISSEMENTS PUBLICS ET CROISSANCE | 6 |
| Investissements publics | 7 |
| Financement des investissements | 9 |
| Croissance | 11 |
| III. PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES | 14 |
| IV. POLITIQUE MONETAIRE ET FISCALE | 21 |
| Budgets de fonctionnement | 21 |
| Entreprises publiques | 25 |
| Aperçu fiscal | 27 |
| Politique monétaire | 28 |
| V. COMMERCE EXTERIEUR ET FINANCES EXTERIEURES | 32 |
| L'exportation - Ses tendances | 33 |
| Evolution des importations | 34 |
| Déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements | 35 |
| Courants commerciaux | 36 |
| Taux de change réels applicables aux exportations et importations de produits agricoles | 39 |
| VI. AIDE ETRANGERE - DETTE EXTERIEURE ET PROJECTION DES COMPTES EXTERIEURS | 42 |
| Aide et dette extérieure | 42 |
| Le service de la dette | 45 |
| Examen prospectif des comptes extérieurs de la Guinée | 47 |
| VII. PERSPECTIVES ECONOMIQUES | 51 |
| CARTES | |

DONNEES FONDAMENTALES

| | |
|------------------------------------|--|
| <u>Superficie</u> | 246.000 kilomètres carrés |
| <u>Population</u> (milieu de 1965) | 3,5 millions |
| Taux de croissance | 2,5 à 3,0% |
| Densité | 36 habitants au mille carré 13,9 au kilomètre carré |

Statut politique Etat indépendant depuis octobre 1958

Produit national brut (1964/65) aux prix courants

| | |
|--|--|
| En millions de FG | 65.776 |
| En millions de dollars des Etats-Unis | 268,5 |
| Taux de croissance (prix constants) 1963/64 - 1964/65: | 11,5% |
| " " " (1964/65 - 1965/66: | probablement négatif) |
| " " " à long terme: | pas d'estimation globable possible; agriculture, taux à peu près égal à celui de la population |
| Par habitant: | 75 à 80 dollars des Etats-Unis (1964/65) |

Origine industrielle du PIB

| | <u>Pourcentages du PIB</u> 1964/65 (aux prix courants) |
|-----------------------------|--|
| 1. Agriculture, forêts | 53,8% |
| 2. Mines | 8,9% |
| 3. Industrie manufacturière | 2,6% |
| 4. Construction | 13,3% |
| 5. Services publics | 1,0% |
| 6. Transports | 3,0% |
| 7. Commerce | 3,0% |
| 8. Banque | 1,8% |
| 9. Administration publique | <u>12,6%</u> |
| Total (68 milliards de FG) | 100,0% |

Pourcentages du PNB, aux prix courants (1964/65)

| | <u>PNB</u> |
|---|------------|
| Formation brute de capital fixe | 22,7% |
| Epargne nationale brute (excédents budgétaires courants plus épargne des entreprises d'Etat) | 7,8% |
| Déficit de la balance des paiements courants | 14,6% |
| Paiements d'intérêts | 0,9% |
| Recettes courantes du gouvernement central et des gouvernements régionaux | 24,8% |
| Paiement de revenus de placements (net) | 3,4% |

(ii)

Monnaie, crédit et prix

Taux de conversion: 1 dollar E.U. = 246,853 FG

Rapport avec une zone monétaire ou douanière étendue: aucun

| | <u>Au 30 juin 1966</u> | <u>Différence de- puis le 30 juin 1965 (%)</u> | <u>Différence de- puis le 31 dé- cembre 1960 (%)</u> |
|--|--------------------------|--|--|
| Masse monétaire totale | 36,81 milliards de FG | - 1,3 | + 161,6 |
| Dépôts à terme et dépôts d'épargne | 1,96 milliard de FG | 55,6 | |
| Crédit des banques com- merciales au secteur privé et aux sociétés coopératives | 1,58 milliard de FG | - 37,1 | |
| Taux d'augmentation des prix | | 12,6 (de la moyenne de 1963/64 à la moyenne de 1964/65) | |

Opérations du secteur public (aux prix courants)

| | <u>1964/65</u> | <u>Différence depuis 1963/64 (%)</u> | <u>Différence depuis 1960 (%)</u> |
|---|--------------------------|--|---|
| Recettes courantes (réelles) du gouverne- ment central | 13.241 millions de FG | + 8,8 | + 75,4 |
| Dépenses courantes (réelles) du gouverne- ment central | 11.716 millions FG | +11,2 | + 46,6 |
| Excédent | 1.525 million. FG | - 7,2 | |
| Dépenses d'investisse- ment du gouvernement (dans le budget de fonctionnement) | 1.211 million. FG | + 7,2 | |
| Dépenses d'investissement (en application du Plan) | 13.705 millions FG | + 10,3 | + 10,3 |
| Aide extérieure totale au secteur public | 10.373 millions FG | + 6,7 | |

(iii)

Dette publique extérieure (en millions de dollars E-U)

| | <u>au 30 juin 1966</u> |
|--|------------------------|
| Dette totale | 206,5 |
| Service de la dette (moyenne annuelle 1964-66) | 12,4 |
| Rapport du service de la dette au produit net des exportations (moyenne annuelle 1964-66) | 41% |
| Rapport du service de la dette au produit brut des exportations (moyenne annuelle 1964-66) | 24% |

Balance des paiements

| | En millions de \$ E-U | | | Différences (en %) | | |
|---|-----------------------|---------|---------|--------------------|--------|-----------|
| | 1965/66 | 1964/65 | 1963/64 | (1) | (2) | (1965/66) |
| | (1) | (2) | (3) | (2) | (3) | (1960) |
| Importations totales (non compris les importations pour FRIA) | 75,2 | 61,8 | 56,3 | +21,7 | +9,8 | +41,8 |
| Total des exportations nettes | 30,2 | 30,0 | 28,7 | + 0,7 | +4,5 | -33,8 |
| Total des exportations brutes | 52,3 | 50,9 | 49,6 | + 2,7 | +2,6 | +17,3 |
| Produits des exportations conservés par FRIA | 22,1 | 20,9 | 20,9 | + 5,7 | néant | - |
| - dont revenus des placements | 9,6 | 9,1 | 9,1 | + 5,7 | néant | - |
| Balance nette des paiements courants | manque | -39,3 | -38,1 | manque | +3,1 | manque |
| Invisibles (non compris le revenu des placements) | manque | +2,6 | manque | manque | manque | manque |

Principaux produits exportés

| | 1965/66 | | 1960 | |
|---------|---|--|---|--|
| | En pourcentage du produit brut des exportations | En pourcentage du produit net des exportations | En pourcentage du produit brut des exportations | En pourcentage du produit net des exportations |
| Alumine | 63,4 | 36,6 | 20,7 | 8,0 |
| Café | 10,2 | 17,7 | 16,7 | 19,4 |
| Bananes | 8,1 | 14,1 | 9,0 | 10,5 |

Réserves en devises

| | <u>30 juin 1966</u> | <u>30 juin 1965</u> | <u>Différence %</u> |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Réserves brutes en devises (en millions de dollars E-U) | 8,4 | 9,8 | - 14,3 |
| en mois d'importations | 1,3 | 1,9 | - 31,6 |
| Réserves nettes en devises (en millions de dollars E-U) | -16,0 | -36,9 | |

Situation au F.M.I. (en millions de dollars E-U), au 31 juillet 1966

| | |
|------------|--|
| Quote-part | 19,0 |
| Tirage | 1,0 (pour financer la partie or du relèvement de la quote-part, passée de 15 à 19 millions de dollars à compter du 1er juillet 1966) |

Aide financière extérieure (en millions de dollars E-U)

| | <u>Total cumulé mars 1960 à juin 1966</u> | <u>Moyenne annuelle</u> |
|---|---|-----------------------------|
| Aide aux conditions classiques (estimation) | 174,0 | 27,5 |
| Aide à des conditions de faveur (estimation) | <u>95,0</u> | <u>15,0</u> |
| Total | 269,0 | 42,5 |
| sur lequel il a été déboursé (estimation) | 93% | |

Principaux pays ayant fourni une aide

| | <u>En millions de dollars E-U</u> |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| U.R.S.S. | 81,3 |
| Etats-Unis | 77,9 |
| Allemagne (République fédérale) | 17,9 |
| Chine (continentale) | 17,1 |
| Ghana | 14,0 |
| Tchécoslovaquie | 10,3 |

Conditions de l'opération de prêt de la B.I.R.D.

| | |
|------------------------|------------------------|
| Taux d'intérêt | 6% |
| Délai de carence | 3 ans |
| Délai de remboursement | 8 ans |
| Montant du prêt | 1,7 million de \$ E-U. |

RESUME ET CONCLUSIONS

Evolution politique récente

1. Pour comprendre les tendances économiques guinéennes, il est bon de se référer à la situation politique exceptionnelle de ce pays. La Guinée a brusquement rompu avec la France en devenant indépendante en 1958. L'aide financière, l'importante assistance technique et le traitement préférentiel en matière d'importations qui lui étaient accordés par la France lui furent subitement supprimés. En 1960, la Guinée s'est retirée de la zone franc des paiements internationaux et a créé sa propre monnaie, le franc guinéen, d'une valeur nominale égale à celle du franc CFA. Le commerce du pays s'orienta en grande partie vers les pays du bloc oriental et une aide substantielle a été reçue depuis lors de l'Union soviétique, de la Chine continentale et des pays de l'Europe orientale. Les Etats-Unis ont également fourni à la Guinée une aide importante, mais qui a été récemment réduite dans de fortes proportions. La doctrine économique du parti unique qui détient le pouvoir depuis l'indépendance consiste en une forme de socialisme indigène vaguement défini comme comportant l'organisation de l'activité économique sur des bases communales ("communaucratie"). Exception faite de l'agriculture, dont l'exploitation reste surtout individuelle et qui assure essentiellement la subsistance de la population, et d'importantes opérations d'extraction et de traitement de minerais par des sociétés étrangères, l'activité économique est dominée par des entreprises d'Etat et par des organismes officiels de contrôle.

Investissements et croissance

2. On constate un niveau élevé d'investissements, presque entièrement publics, depuis 1960 environ. Ces dernières années, le montant des investissements a été égal au quart environ du produit national brut, ce qui aurait pu normalement conduire à un taux de croissance totale avoisinant 6% par an. Autant que l'on en puisse juger en l'absence d'une comptabilité nationale et avec la très faible quantité de données statistiques fondamentales d'ensemble dont on dispose, la croissance réelle a été très inférieure à ce chiffre. L'agriculture, qui contribue pour plus de la moitié à la production totale et qui est l'activité économique qui occupe de loin le plus de personnes, s'est apparemment développée à un rythme qui ne dépasse pas le taux de croissance de la population de 2,5 à 3% par an.

3. L'épargne nationale réelle s'élève, selon les estimations, à un peu moins de 7,5% du produit national brut. Il apparaît ainsi que près des trois quarts des investissements ont été financés par des sources étrangères. La Guinée a reçu également une assistance technique étrangère très importante, en liaison pour une grande part avec l'aide financière. Dans une large mesure, cette assistance technique n'a pas été appliquée à la satisfaction des besoins de première urgence tels que l'amélioration de l'agriculture, des aspects techniques de l'administration publique, des statistiques fondamentales et de la planification économique, et elle a manqué en grande partie d'efficacité.

par suite d'un soutien local inadéquat. On constate simultanément un grand besoin d'assistance technique pour des études impartiales et objectives sur le préinvestissement dans de nombreux domaines et pour l'établissement de projets pouvant être financés par l'extérieur. Un lourd endettement extérieur s'est accumulé et l'affectation des investissements aux différents secteurs a été jusqu'à un certain point influencée par les préférences des sources étrangères de financement plutôt que par les besoins de croissance de l'économie.

4. Les deux tiers environ des investissements totaux projetés au titre du Plan septennal (1964-1970) sont destinés aux transports et à l'industrie. Une grande partie des investissements dans les transports ont été effectués sans étude économique préalable et l'on a négligé l'entretien et l'exploitation des moyens existants. Dans l'industrie de même, il serait absolument nécessaire d'exploiter au maximum les importants investissements déjà effectués et d'améliorer la gestion des entreprises existantes plutôt que de se hâter de pratiquer un taux élevé de nouveaux investissements sans étude préalable suffisante. D'autre part, les investissements dans l'agriculture ont été faibles par rapport à l'importance de cette branche d'activité, pour laquelle, en tout cas, il convient avant tout de modifier profondément les méthodes d'établissement des programmes et la façon dont sont fournis les services techniques et les encouragements aux cultivateurs. En général, des augmentations de la production pourraient être obtenues, dans la situation actuelle de la Guinée, sans qu'il soit besoin d'effectuer d'importants investissements supplémentaires, grâce à une meilleure utilisation des capacités de production existantes ou à des investissements d'un montant peu élevé visant à éliminer les goulots d'étranglement; l'emploi judicieux d'une assistance technique étrangère contribuerait à la réalisation de cet objectif.

Epargne

5. L'épargne nationale est produite presque entièrement par le secteur public et est transformée en investissement par les pouvoirs publics. Elle provient des excédents apparents du budget de fonctionnement du gouvernement central et des bénéfiques (impôts déduits) et des réserves des entreprises du secteur public. Les excédents du budget de fonctionnement résultent d'une politique délibérée et représentent en eux-mêmes un très gros succès, bien qu'un certain doute soit permis en ce qui concerne la comptabilité sur laquelle ils sont fondés. Depuis l'indépendance en 1958, le Gouvernement Guinéen a donc pu apparemment financer ses propres dépenses courantes et les a limitées aux niveaux que permettaient ses rentrées budgétaires. Le pays est fortement tributaire des impôts indirects, spécialement des taxes à l'importation, pour ses recettes courantes, mais une proportion atteignant jusqu'au quart du total des recettes provient d'impôts directs sur les bénéfiques des entreprises et sur le revenu individuel. Les recettes représentent déjà 20% du produit intérieur brut, et il est peu probable que les excédents du budget de fonctionnement augmentent au cours des prochaines années étant donné la pression des dépenses courantes. Le Gouvernement

consacre à l'enseignement et à la défense des sommes à peu près égales qui représentent, ensemble, environ 45% du total des dépenses courantes. L'effort fait en faveur de l'enseignement s'est traduit par une élévation importante du taux de scolarisation depuis l'indépendance. Le montant très faible des sommes consacrées aux services agricoles sur les dépenses courantes constitue, en revanche, une insuffisance manifeste.

6. Outre qu'elles doivent verser au budget ordinaire de l'Etat un impôt égal au tiers de leurs bénéfices, les entreprises publiques, au nombre d'une cinquantaine, doivent transférer au Plan, pour financer les investissements du secteur public, leurs bénéfices après déduction de l'impôt et leurs réserves d'amortissement. Une certaine amélioration a été enregistrée, au cours des deux dernières années, dans la situation apparente de l'ensemble des entreprises publiques en ce qui concerne leurs bénéfices, mais leur situation financière réelle est en partie masquée. L'amortissement de la partie des investissements financée par des sources étrangères et les achats de matières premières importées sont subventionnés du fait de leur évaluation au taux de change officiel, et la structure financière des entreprises comporte un niveau élevé de créances impayées. La nécessité de transférer au Plan les bénéfices après déduction de l'impôt et les réserves, conformément à la politique de contrôles centralisés appliquée avec rigueur aux entreprises du secteur public, fait que de nombreuses entreprises souffrent d'un manque aigu de liquidités et ont des difficultés à prévoir les dépenses appropriées à consacrer à l'amélioration de leur rendement et au développement de leurs opérations. Des améliorations des bénéfices réels des entreprises publiques ne peuvent être espérées si des mesures radicales ne sont pas prises pour augmenter le rendement, mesures pouvant comprendre la fermeture de certaines de ces entreprises qui ne sont pas viables.

Politique monétaire

7. De la fin de 1960 à la fin de 1965, la masse monétaire a augmenté en Guinée à raison d'un peu plus de 20% par an en moyenne. Cette augmentation a été due principalement au financement par la Banque Centrale d'une partie des dépenses du Plan. La politique monétaire restrictive adoptée au milieu de l'année 1965 a consisté essentiellement en la suppression du financement complémentaire des dépenses du Plan par la Banque Centrale et l'effet en a été immédiat; il n'y a pratiquement plus eu de changement dans la masse monétaire au cours de l'exercice budgétaire qui s'est terminé le 30 juin 1966, alors que l'augmentation avait été de 23% au cours de l'exercice précédent. Cependant, il est peu d'indices de l'existence d'une politique sélective du crédit destinée à augmenter la quantité de marchandises mises à la disposition de la consommation.

Résultats passés de la balance des paiements

8. La politique qui a consisté à pratiquer un taux élevé d'investissements improductifs au détriment de nombreuses activités économiques fondamentales a conduit à une détérioration continue de la situation économique du pays sur le plan international, bien que les investissements aient été financés en grande partie par des sources étrangères. Les avoirs nets en devises ont été ramenés de 2 milliards de FG à la fin de 1960 à un chiffre négatif de 8 milliards de FG à la fin du mois de décembre 1965, et à un chiffre négatif de 4 milliards de FG à la fin du mois de juin 1966; l'amélioration apparente entre ces deux dernières dates a pour origine la conversion en dette extérieure à long terme d'engagements extérieurs de la Banque Centrale. Les exportations sont restées stationnaires depuis 1960. Les diminutions de la valeur des exportations de produits agricoles ont été compensées par les augmentations de produits minéraux, en particulier de l'alumine fabriquée par l'entreprise Fria. Les exportations d'alumine procurent maintenant au pays près de 40% de ses recettes nettes en devises. Simultanément s'est produite une forte augmentation des importations qui a été due essentiellement à des importations accrues de biens d'investissement en application des Plans. La valeur des importations d'autres biens est restée stable, les fortes diminutions des importations de biens de consommation non alimentaires ayant été compensées par des augmentations du côté des importations de produits alimentaires. Les déficits fortement accrus de la balance commerciale qui ont résulté de l'évolution ci-dessus ont été financés en majeure partie par des prêts et des subsides étrangers, par des crédits au titre d'accords bilatéraux de paiement conclus avec les pays du bloc oriental, et par des paiements de pensions militaires par la France. Une partie importante des subsides, reçus en particulier des Etats-Unis, n'a pas été affectée à des projets spécifiques, mais a servi à financer les importations de produits alimentaires et d'autres marchandises. Cette aide étrangère sans définition d'affectation a été pratiquement supprimée depuis peu et les paiements de pensions par la France ont cessé à la suite de la rupture des relations diplomatiques avec ce pays en novembre 1965.

Perspectives de la balance des paiements

9. Il est prévu que, dans l'hypothèse du maintien du calendrier actuel du service de la dette, la Guinée continuera d'enregistrer au cours des cinq prochaines années, de forts déficits de sa balance des paiements, déficits qui ne pourront être compensés à court terme que par des dons de l'extérieur ou des prêts étrangers à des conditions de faveur, en sus de la couverture des besoins en devises correspondant à des projets déterminés. En l'absence d'une telle aide, le déficit de la balance des paiements prévu pour la période 1966/67 - 1969/70 s'élèvera à une moyenne annuelle de 6 milliards de FG (environ 24 millions de dollars). - Ce chiffre est du même ordre de grandeur que le montant de l'aide générale fournie par le Gouvernement des Etats-Unis sous forme de dons et de produits agricoles payés en monnaie locale au cours des quelques années récentes.

10. Ainsi qu'il a été indiqué, il n'existe pas de réserves de devises pour servir au financement des déficits futurs. De plus, les sources qui pourraient concourir à améliorer la balance des paiements sont des plus incertaines. Il est impossible de prévoir ce que sera l'aide future des Etats-Unis, étant donné d'une part, les difficultés qui se sont présentées au sujet des arrangements de coopération relatifs à l'administration de l'aide sur place (et dont témoigne l'expulsion de Guinée, en octobre 1966, du groupe de l'"U.S. Peace Corps", en représailles de la responsabilité que les Etats-Unis auraient eue dans un incident ayant entraîné la détention au Ghana du ministre des Affaires étrangères de Guinée), et, d'autre part, le changement qui se dessine dans l'octroi d'une partie de l'aide des Etats-Unis en Afrique, accordée non plus par pays individuellement, mais sur le plan régional. Aucun accord ne prévoit pour le moment la reprise du paiement par la France des pensions aux anciens combattants guinéens de l'armée française, pensions dont le montant est estimé à environ 7,5 millions de dollars par an. Jusqu'à ce que ce paiement soit repris, le déficit indiqué plus haut sera augmenté d'autant. L'aide des pays du bloc oriental s'applique en majeure partie à des projets déterminés et serait à l'avenir, comme par le passé, contrebalancée principalement par des augmentations d'importations de biens d'investissement sans lesquels ces projets ne pourraient être entrepris. Pour qu'elle contribue à combler le déficit de la balance des paiements, l'aide des pays de l'Est ne devrait plus être accordée pour financer des projets déterminés, mais les importations en général et/ou une part plus importante du coût en monnaie locale de projets déterminés.

Perspectives du commerce extérieur

11. La mission a tablé, dans ses prévisions, sur une augmentation substantielle, quoique raisonnable, des recettes provenant des exportations au cours des cinq prochaines années, mais cette augmentation ne sera pas suffisante pour combler le déficit. Bien qu'il existe, pour des produits de base tels que le riz, les textiles et le coton, la perspective de substituer jusqu'à un certain point la production locale aux importations, les importations courantes et d'entretien ne peuvent être suffisamment réduites pour éliminer le déficit sans que la croissance soit compromise. Une telle réduction serait cependant la seule alternative à une aide extérieure destinée à améliorer la balance des paiements. La diminution prévue des importations de certains produits alimentaires de base et de biens de consommation non durables permettrait d'augmenter les importations de carburants, d'outillage et de produits nécessaires à l'agriculture, d'autres biens intermédiaires et de biens de consommation durables, ces derniers faisant particulièrement défaut. L'importation de tous ces biens est essentielle pour encourager les agriculteurs et leur fournir les moyens d'approvisionner les marchés urbains aussi bien que les marchés d'exportation.

12. Les exportations sont constituées environ pour moitié par les produits agricoles (bananes, café, ananas, palmistes) et pour moitié par les produits minéraux (alumine, bauxite et diamants, les exportations de minerai de fer ayant cessé au début de cette année et ne devant probablement pas reprendre d'ici cinq ans). D'après une estimation de l'évolution de chacune des principales exportations, un taux d'augmentation annuel légèrement supérieur à 7% a été prévu pour le total des exportations au cours de la période 1965/66 - 1969/70. Il a été calculé dans nos projections que les exportations agricoles augmenteraient à raison d'environ 12% par an. C'est là un taux qui implique une réduction substantielle des objectifs du Plan septennal (par exemple 50.000 tonnes de bananes en 1970 au lieu de 100.000 tonnes; 10.000 tonnes d'ananas au lieu de 20.000; 20.000 tonnes de café au lieu de 43.000). De plus, même si l'on s'en tient aux projections prudentes de la mission, leur réalisation nécessiterait l'augmentation de la rémunération des agriculteurs et la mise à leur disposition de stimulants sous forme d'une plus grande quantité de biens de consommation qu'ils puissent acheter, et dépendrait d'autre part de l'augmentation des achats par les pays du bloc oriental. A plus longue échéance, pour que la Guinée puisse soutenir la concurrence sur d'autres marchés internationaux de produits agricoles, il sera nécessaire d'améliorer fondamentalement l'organisation de la production agricole et d'envisager l'association avec des institutions telles que la Communauté Economique Européenne et l'Organisation Internationale du Café, afin de surmonter le désavantage de l'octroi à d'autres fournisseurs d'un traitement préférentiel.

Dette extérieure

13. Une partie importante du déficit moyen annuel de 6 milliards de FG prévu pour la balance des paiements a pour cause le niveau élevé de la dette extérieure, qui atteindra en moyenne 3,5 milliards de FG au cours de la période 1966/67 - 1969/70. 1/ Les montants annuels du service de la dette prévus par les plans de remboursements ne diminueront pas de façon appréciable avant la fin de 1976. Ils résultent des emprunts importants contractés à l'étranger ces dernières années et des conditions d'octroi de l'aide, ainsi que du fait que les investissements réalisés avec les fonds étrangers ont eu jusqu'ici des effets

1/ Non compris le service de 23,5 millions de dollars d'emprunts pour lesquels il n'a pas été possible d'établir de plans de remboursement, dont un emprunt de 14 millions de dollars accordé par le Ghana en 1958. Certains arriérés sont signalés d'autre part sur des emprunts contractés au Maroc et en France. Dans le cas de la France, d'autres aspects des relations financières non encore réglés sont les paiements de pensions aux Guinéens, qui ont cessé avec la rupture des relations diplomatiques en novembre 1965, et les demandes d'indemnités afférentes à l'expropriation de biens français en Guinée (voir Chapitre VI).

négligeables sur l'aptitude du pays à servir sa dette extérieure. Le service des crédits de fournisseurs semble devoir constituer une charge particulièrement importante pour 1967 et 1968, et le service de l'endettement envers l'U.R.S.S. et les pays de l'Europe orientale, dont les délais de remboursement ne s'étendent pas au delà de 12 ans en général, sera lourd de 1969 à 1976.

14. Même si on les calcule d'après les niveaux quelque peu optimistes prévus pour les exportations, les rapports entre le service de la dette et les exportations sont élevés. Par rapport aux recettes nettes en devises disponibles après déduction des paiements extérieurs effectués en liaison avec les exportations de minerais, le service de la dette représente 37% au cours de la présente année budgétaire 1966/67 et s'élève à 45% en 1969/70.^{1/} Sur la base de la valeur brute des exportations, les rapports sont évidemment plus faibles, mais ils nous renseignent peu sur l'aptitude du pays à effectuer ses paiements. Sur cette base brute, ils sont de 21% en 1966/67 et de 27% en 1969/70.

Projet de Boké

15. Dans un avenir plus lointain, au delà de 1970 ou 1971, le projet de Boké pour l'exploitation de la bauxite pourra avoir un effet sensible sur l'économie guinéenne, en particulier en ce qui concerne le niveau des recettes en devises et des revenus du gouvernement, encore qu'il ne doive pas être une panacée pour tous les problèmes économiques. A raison d'une production annuelle de 5 millions de tonnes, la valeur brute des exportations de bauxite et le montant net des devises qu'elles apporteraient à l'économie guinéenne seraient respectivement de 9,4 milliards et 3,6 milliards de FG, soit 74% des exportations brutes et 50% des recettes nettes en devises de l'année 1965/66. Si l'on applique hypothétiquement cette augmentation des exportations à l'année budgétaire 1969/70, les rapports du service de la dette précédemment cités seraient ainsi modifiés: 33%^{2/} au lieu de 45% des recettes nettes en devises et 17% au lieu de 27% des exportations brutes. En outre, le projet de Boké donnerait lieu, pendant la période de construction, à un certain gain en devises du fait du financement par l'étranger des coûts en monnaie locale (10% des investissements dans la mine, d'un montant de 30 millions de dollars, et 20% des investissements dans l'infrastructure, d'un montant de 57 millions de dollars). Cependant, il est probable que seuls les coûts en monnaie locale des investissements dans la mine seraient financés par l'étranger. Les recettes directes

^{1/} Si les paiements de pensions par la France, actuellement suspendus, sont ajoutés à la valeur nette des exportations, les rapports deviennent 30% en 1966/67 et 38% en 1969/70.

^{2/} 29% si l'on tient compte des paiements de pensions par la France.

que le projet procurerait au gouvernement s'élèveraient à 2,1 milliards de FG, soit environ 15% des recettes réelles de 1964/65, et les recettes totales (directes et indirectes) pourraient atteindre, est-il estimé, 4 milliards de FG, le chiffre dépendant de l'importance de l'augmentation des importations et, par conséquent, des taxes à l'importation. Outre ces effets, le système de transports construit pour le projet pourrait stimuler le mouvement des marchandises, d'exportation principalement, et le projet pourrait offrir des débouchés pour d'autres produits nécessaires à la population qui y participera. Cependant, des études et l'élaboration d'un plan d'action sont nécessaires pour déterminer, d'une part, les types d'activités qui offrent le plus grand avantage et sont le plus susceptibles de se développer et, d'autre part, l'encouragement officiel qu'il faudrait éventuellement accorder à leur développement. Le projet de Boké créerait ainsi les conditions nécessaires, mais non suffisantes en elles-mêmes, pour soulager la situation économique de la Guinée et favoriser le développement du pays. L'exploitation au maximum des avantages à retirer du supplément de devises, du supplément de recettes du gouvernement, et de l'infrastructure dépendrait de l'application d'une politique économique générale soigneusement étudiée, remarque qui est valable pour pratiquement tous les secteurs de l'économie.

16. D'autres mesures de politique économique dont le besoin se fait vivement sentir sont celles qui auraient pour effet d'augmenter la production agricole grâce à des améliorations dans les programmes et à des encouragements aux agriculteurs; d'augmenter la production d'après la capacité existante des usines avant d'entreprendre de nouveaux investissements; de limiter les investissements aux activités qui conduiront à l'accroissement de la production et de la distribution de biens de consommation; d'augmenter l'accès aux facilités de crédit sur une base sélective pour les activités productives; enfin d'augmenter l'épargne nationale grâce à une amélioration du rendement des entreprises d'Etat.

Solvabilité

17. De ce qui précède se dégage la conclusion que, vu sa politique économique actuelle, la République de Guinée ne peut être considérée comme solvable pour des prêts aux conditions usuelles, et qu'elle ne le serait pas non plus après la réalisation du projet minier de Boké si cette politique n'était pas modifiée. Trop d'emprunts grèvent déjà l'économie et il serait extrêmement dangereux d'augmenter encore le niveau actuel très élevé du service de la dette existante. S'il est vrai qu'un remaniement substantiel du plan de service de la dette existante apporterait quelque soulagement dans la situation de la balance des paiements, la solvabilité de la Guinée ne pourrait cependant être rétablie que s'il apparaissait que la politique économique générale du pays tendait à favoriser la croissance économique, en particulier dans le secteur agricole, et que les investissements étaient judicieusement choisis et faisaient l'objet de mesures propres à en assurer l'efficacité. En outre, tant que ne sera pas en vue une telle amélioration des méthodes de développement et de leur mise en oeuvre, le prêt de sommes à la Guinée à des conditions de faveur ne réussira probablement pas à réaliser le développement économique sur des bases saines avec un recours minimum aux ressources futures en devises pour le financement du service de la dette.

I. STRUCTURE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

Territoire et population

1. La Guinée est située sur la côte occidentale d'Afrique et le centre du pays se trouve à environ 10 degrés au nord de l'équateur. Des conditions topographiques et climatiques variées la divisent assez nettement en quatre régions naturelles principales.
2. La Basse-Guinée, ou Guinée côtière, est une plaine côtière basse, au climat chaud et humide, constituée de vastes zones marécageuses et couvertes de palétuviers. La capitale du pays, Conakry, est située dans cette région, de même que les gisements de bauxite du projet de Boké et ceux qui sont exploités par l'entreprise Fria. C'est également la région des plantations de bananes et d'ananas.
3. Située à l'est et au nord de la région côtière, la Moyenne-Guinée, ou Fouta-Djalon, est un vaste plateau dont l'altitude varie de 600 à 1.500 mètres et qui jouit d'un climat plus frais et plus sec que la Guinée côtière. L'activité économique consiste surtout en cultures vivrières.
4. A l'est du Fouta-Djalon se trouve la Haute-Guinée, zone de transition avec la savane soudanaise. Son climat est caractérisé par une saison sèche plus longue que la saison des pluies et par des températures plus élevées que dans le reste du pays.
5. La région forestière constitue la partie sud-est du pays, qui touche à Sierra Leone, au Libéria et à la Côte-d'Ivoire. Elle est en grande partie couverte de forêts tropicales denses, et son éloignement et son relief montagneux font obstacle aux communications. C'est de cette région que provient la majeure partie de la production de café du pays. C'est là que se trouvent aussi les riches gisements inexploités de minerai de fer des massifs du Nimba et du Simandou et les terrains diamantifères du pays.
6. Selon les estimations du gouvernement, la population de la Guinée était de 3,5 millions vers le milieu de 1965 et s'est accrue à raison de 2,5 à 3% par an ces dernières années. Des calculs raisonnables fixent l'espérance de vie à la naissance à 42,5 ans. On estime que la population ne comprend pas moins de quelque 40 p. 100 d'enfants ayant jusqu'à 14 ans et que 5% seulement de personnes sont âgées de 60 ans ou davantage.^{1/}
7. Comme de nombreux autres pays d'Afrique, la Guinée a une population clairsemée. La densité moyenne est, pour l'ensemble du pays,

^{1/} Direction de la Statistique générale et de la Mécanographie, Bulletin spécial de statistique, p. 6.

de 14 habitants au kilomètre carré (Tableau 1).^{2/} Une concentration sensiblement plus forte est relevée en Basse-Guinée, c'est-à-dire dans la région côtière, tandis que la population est beaucoup plus éparse en Haute-Guinée.

8. Il est probable que la population est rurale à plus de 90%. La plus forte concentration urbaine se trouve dans la capitale, Conakry, qui, selon les estimations, comptait avec toute sa région administrative 173,000 habitants au milieu de l'année 1964. Des estimations non-officielles pour les autres principaux centres urbains donnent les chiffres de population suivants en 1965: Kankan, 50.000; Kindia, 30.000; Fria, 15.000; Labé, 12.000; Macenta, 10.500; N'zérékoré, 9.000; Mamou, 5.000.

9. Les principaux groupes ethniques ou linguistiques de Guinée sont les Peuhl, au Fouta-Djalon; les Soussou, dans la région côtière et les Malinké, en Haute-Guinée. Plusieurs groupes (Guerze, Toma, Kissi) habitent la région forestière, aucun d'entre eux ne dominant apparemment. La religion musulmane est la plus pratiquée dans la majeure partie du pays, sauf dans la région forestière, où l'animisme passe pour être encore largement répandu. Ainsi qu'il est indiqué à la section suivante, relative à l'évolution politique récente, les tendances politiques divergentes existant sur le plan régional, linguistique ou ethnique se sont largement fondues dans l'unité que le pays réalisa dans son insistance pour avoir l'indépendance. Depuis, l'accent a été mis sur l'unification nationale et sur un effort continu pour effacer les différences sur ces divers plans.

Evolution politique récente

10. La Guinée est devenue indépendante de la France le 2 octobre 1958 en vertu d'un vote négatif à un référendum concernant l'association avec la Communauté française prévu par la Constitution de la cinquième République française nouvellement instituée. Elle fut le seul territoire français d'Afrique à rejeter cette proposition. Le 1er mars 1960, la Guinée se retira aussi de la zone franc et créa sa propre monnaie, le franc guinéen, d'une valeur nominale égale à celle du franc CFA (Communauté Française Africaine) des autres Etats d'Afrique occidentale, c'est-à-dire 50 francs CFA pour un franc français, ou environ 247 francs CFA pour un dollar des Etats-Unis. De la sorte, la Guinée ne bénéficie pas du privilège de la convertibilité de sa monnaie en francs français, non plus que du traitement préférentiel en matière de commerce et d'assistance accordé aux autres anciens territoires français d'Afrique occidentale en vertu de leur association avec le Marché Commun Européen.

11. A la suite du vote négatif exprimé lors du référendum et de la proclamation de l'indépendance, les fonctionnaires français quittèrent

^{2/} Les tableaux indiqués sont ceux de l'annexe statistique du volume II.

brusquement la Guinée, et l'aide ainsi que les préférences commerciales accordées par la France à ce pays cessèrent. Ahmed Sékou Touré, qui avait été vice-président du territoire sous l'administration du gouverneur français (alors président) conformément à un certain degré d'autonomie antérieurement accordé au territoire, devint le premier président de la République de Guinée.

12. Le Parti Démocratique de Guinée (PDG), parti politique unique, est omniprésent dans la vie guinéenne. Le président de la République, Sékou Touré, est également secrétaire général du parti. Le président est élu au suffrage universel pour une durée de 7 ans, et une Assemblée nationale de 75 membres est élue pour 5 ans. L'élection officielle de Sékou Touré pour son mandat de 7 ans a eu lieu le 15 janvier 1961. L'organe suprême du parti est le Bureau politique national (BPN), comprenant 15 membres élus par les membres du parti et ayant à sa tête le secrétaire général du parti. Le PDG s'étend en un réseau largement ramifié sur le plan régional, ses subdivisions épousant la structure administrative de l'Etat pour aboutir au niveau du village ou du quartier urbain. Le parti fixe la politique fondamentale dans tous les domaines, et le rôle du gouvernement est d'appliquer ses directives.

13. Parallèlement au réseau régional du parti politique se déploie un réseau semblable d'organisations féminines et de jeunesse. Ces organisations sont en liaison étroite avec le parti, dont elles appliquent les directives dans les activités sportives, le travail volontaire au profit de l'économie communale, et les activités paramilitaires. Les moyens d'information sont entre les mains du gouvernement et placés sous l'autorité d'un commissaire à l'information au cabinet du président. Le commissaire à l'information a la haute main sur la seule station de radiodiffusion et sur le seul journal du pays, "Horoya" (mot indigène signifiant "dignité").

14. Peu après l'indépendance, la Guinée s'adressa à l'Union soviétique, aux pays de l'Europe orientale et à la Chine continentale pour obtenir une aide économique destinée à remplacer celle qu'elle ne recevait plus de la France. L'aide des Etats-Unis, accordée d'abord de façon limitée en 1959, fut sensiblement augmentée en 1961. Une aide importante a été également obtenue de la République fédérale d'Allemagne. La volonté du pays de ne pas s'identifier exclusivement avec les pays du bloc oriental ou du bloc occidental s'est exprimée par des accords passés avec des sociétés privées des pays occidentaux pour l'exploitation des ressources minières.

Structure et organisation de l'économie

15. L'activité économique repose essentiellement sur l'agriculture, qui emploie la majorité de la population en assurant avant tout sa subsistance. L'agriculture a toutefois une très grande importance en tant que source de recettes en devises, bien qu'elle marque un déclin sur ce point depuis l'époque coloniale. Ce déclin a été compensé par l'exploitation de gisements minéraux - principalement de bauxite -

en vue de l'exportation. Bien que leur importance soit limitée par rapport au volume total de la production et de l'emploi dans le pays, les produits minéraux tiennent une grande place dans les exportations. La Guinée est fortement tributaire de ses exportations et du volume important d'aide reçue de l'étranger pour financer ses importations de biens de consommation, de matériel agricole, de biens intermédiaires destinés aux quelques industries manufacturières qu'elle a créées, ainsi que de biens d'équipement, aucun des biens en question ou presque ne pouvant être obtenu sur place.

16. Un peu plus de 60% de la production nationale a pour origine le secteur privé, pour la principale raison que l'exploitation agricole reste surtout individuelle et privée. Les essais de collectivisation de l'agriculture se sont soldés par des échecs. La production minière est, elle aussi, principalement l'affaire du secteur privé mais, dans ce cas particulier, les intérêts privés sont étrangers. Le secteur privé exerce aussi une activité restreinte dans certaines industries de transformation qui remontent à l'époque coloniale, dans les transports routiers et dans le petit commerce de détail. Du fait de la création d'entreprises publiques dans de nombreux domaines depuis l'indépendance, le secteur public, y compris les fonctions gouvernementales normales, est à l'origine de près de 40% de la production nationale. Une cinquantaine d'entreprises publiques ont été créées au total à ce jour. Elles ont le monopole du commerce extérieur et de gros, de même que de la banque, des assurances et des services publics tels que la distribution de l'énergie électrique et de l'eau. Le seul chemin de fer assurant le trafic public dans le pays appartient à l'Etat, et l'entreprise publique domine dans les transports routiers, aussi bien de voyageurs que de marchandises. Certaines entreprises qui exploitent les gisements de diamants et de bauxite à une faible échelle sont propriété publique également. La plupart des usines créées ces dernières années appartiennent à l'Etat, soit en totalité, soit en partie, l'Etat étant alors associé majoritaire avec des intérêts privés étrangers.

17. Selon la doctrine officielle, les activités économiques doivent être exercées par l'Etat ou étroitement contrôlées par celui-ci. En outre, il est estimé que la production et la consommation doivent être essentiellement influencées par l'action politique et sociale plutôt que par le choix individuel et la réaction à des forces et à des stimulants économiques. L'activité privée, du moins celle qui est d'origine intérieure, n'est pas encouragée. L'exception la plus remarquable à l'exercice des activités économiques par l'Etat est l'exploitation minière, pour laquelle le gouvernement a reconnu qu'il fallait des capitaux, des débouchés et des connaissances techniques excédant les possibilités de l'Etat, et qui est assurée par des compagnies privées étrangères concessionnaires en vertu d'accords spéciaux passés avec l'Etat. Les opérations de change sont entièrement contrôlées par l'Etat en vertu de son monopole du commerce extérieur et de la réglementation sévère appliquée à toutes les opérations non-commerciales avec l'étranger. En isolant des marchés extérieurs, par

l'exercice de son monopole, les producteurs de denrées agricoles destinées à l'exportation, l'Etat a mis ces derniers à la merci des prix qu'il est disposé à leur payer, ce qui a entraîné dans certains cas le versement de subventions du fait que le taux de change n'a pas été modifié depuis le retrait du pays de la zone franc en 1960, malgré le déficit permanent de la balance des paiements et les pressions qui se sont exercées depuis lors. La répartition des produits importés s'effectue dans tout le pays suivant les décisions de l'Etat, et des contrôles de prix très étendus appliqués aux produits nationaux ont eu pour effet des distorsions de la valeur relative réelle des marchandises. Pratiquement, les seuls investissements effectués dans l'économie sont des investissements publics, en exécution d'un "plan" pour la plupart. L'Etat englobe ainsi à peu près toutes les activités dans son contrôle sur le destin économique du pays.

II. PLANIFICATION, INVESTISSEMENTS PUBLICS ET CROISSANCE

18. La planification économique a été appliquée, de nom, en Guinée, au moyen d'un Plan triennal couvrant la période 1960-1963^{1/} et d'un Plan septennal couvrant la période 1964-1970. Ces "plans" sont en réalité des listes de montants d'investissements publics à effectuer dans les divers secteurs de l'économie. Ils ne citent pas d'objectifs quantitatifs de croissance pour l'ensemble de l'économie ni pour aucun des différents secteurs et ils n'ont pas comporté d'analyse rigoureuse de l'interdépendance de ces secteurs. Aucune méthode scientifique n'a apparemment été suivie si ce n'est pour dresser les listes de sommes précitées.

19. La responsabilité de l'élaboration du Plan incombe à un Office du Plan qui fait partie du Ministère des Finances et du Plan. Toutefois, cet office est seulement chargé de centraliser les informations relatives au Plan. Les propositions d'investissements publics émanent, est-il indiqué, des niveaux locaux les plus bas - c'est-à-dire des villages ou des quartiers urbains - que comporte l'organisation politique régionale du pays. Ces propositions sont transmises à des niveaux plus élevés de la structure politique et soumises à l'Office du Plan qui en détermine le coût et les incorpore avec d'autres dans le Plan national d'après une évaluation des ressources internes et externes dont le pays pourra disposer. Les décisions finales concernant le contenu du Plan sont prises par la Commission économique nationale, présidée par le Ministre du Développement Economique, et par le Bureau Politique National du parti politique unique. L'exécution du Plan après son approbation relève du Ministère du Développement Economique.

20. On indique que des études de rentabilité ont été effectuées pour certains investissements, souvent par des tiers intéressés tels que des fournisseurs étrangers d'équipement et de crédit, ou par des sources possibles d'aide gouvernementale étrangère, mais il n'apparaît pas qu'il soit procédé à des analyses macro-économiques permettant une évaluation d'ensemble des effets des investissements futurs ou de leur corrélation. Aucune assistance technique étrangère n'est utilisée à cet effet, puisque le pays conçoit la planification comme un processus purement politique et ne ressent pas le besoin de l'application de techniques d'analyse économique. Il existe ainsi une confusion entre l'élaboration de buts généraux, question d'ordre politique, et les décisions relatives aux moyens permettant d'atteindre ces buts, question d'ordre technique. Les difficultés auxquelles se sont heurtés les projets, en particulier dans le domaine industriel, donnent à penser que l'analyse préliminaire a été insuffisante, également, au niveau de chacun des projets, en ce qui concerne notamment les facteurs de production dont on peut disposer, les moyens de transport, les besoins en cadres dirigeants, l'étude de la demande, et la rentabilité prévue des entreprises.

^{1/} Juillet 1960 à juillet 1963.

Investissements publics

21 Les investissements publics prévus par les Plans sont pratiquement les seuls investissements dans l'économie^{1/}. Il suffit d'y ajouter le montant relativement faible de ceux qui sont effectués directement par le gouvernement central et les gouvernements régionaux en dehors du Plan pour obtenir le chiffre global des investissements. Pour le Plan triennal, le total a été de 37,3 milliards de FG, soit une moyenne de 12,4 milliards de FG par an. Le Plan septennal, tel qu'il a été initialement formulé, a fixé des chiffres légèrement supérieurs; la somme totale à dépenser était de 108,3 milliards de FG, soit une moyenne de 15,5 milliards par an. L'objectif a depuis été porté, sans qu'il fût tenu compte des réalités, à un total de 141,6 milliards de FG (y compris 23 milliards de FG pour le service de la dette), soit une moyenne de 20,2 milliards par an.

22. Le niveau annuel de 12,4 milliards de FG fixé par le Plan triennal, augmenté de 1,1 milliard de FG d'autres investissements du gouvernement central et des gouvernements régionaux, représentait un montant total d'investissements estimé égal au quart environ du produit national brut. Pour un coefficient raisonnable de capital, de 4 pour 1 par exemple, ce niveau d'investissements amènerait une augmentation effective de la production de plus de 6% par an, ce qui serait, évidemment, un taux tout à fait acceptable. Du taux probablement très inférieur d'augmentation à long terme de la production totale, indiqué plus loin, il ressort en fait que le coefficient de capital est démesurément élevé, autrement dit que le problème, pour le pays, consiste à effectuer ses investissements de telle manière qu'ils donnent lieu à des augmentations acceptables de la production, compte tenu, particulièrement, du faible niveau des ressources disponibles pour lesdits investissements.

23. Jusqu'ici, les dépenses d'investissement faites au titre du Plan septennal ont été beaucoup plus modestes qu'il n'était envisagé sur la base de la durée totale du Plan. Le pays a sagement renoncé, du moins depuis le milieu de l'année 1965, à recourir au système bancaire pour se procurer des moyens supplémentaires de financement national du Plan. Au cours de la première tranche du Plan septennal, allant du 1er mai 1964 au 30 septembre 1966, les dépenses totales se sont élevées, est-il indiqué, à 27,4 milliards de FG, soit à quelque 11,3 milliards de FG par an, ce qui est légèrement inférieur au taux annuel du Plan triennal. En revanche, les dépenses budgétisées pour 1966/67 sont de 18,9 milliards de FG, c'est-à-dire qu'elles atteignent presque le taux annuel prévu pour toute la période couverte par le Plan.

24. La répartition par secteurs des dépenses prévues par les deux Plans, indiquée ci-après, montre qu'il est attribué un pourcentage élevé des investissements aux transports et que la part de

^{1/} A l'exclusion, principalement, de ceux de l'entreprise d'alumine Fria.

l'industrie est nettement supérieure à celle de l'agriculture (Tableau 2). La part importante affectée aux transports a été augmentée dans le Plan septennal, de même que celle des télécommunications, les parts des secteurs directement productifs diminuant légèrement.

Répartition en pourcentages, par secteurs,
des dépenses prévues par les deux Plans a/

| | <u>Plan triennal</u> | <u>Plan septennal</u> |
|---|----------------------|-----------------------|
| Industrie et exploitation minière | 17,0 | 17,2 |
| Agriculture | 12,9 | 10,8 |
| Transports (ferroviaires, maritimes et aériens) | 21,0 | 26,2 |
| Génie civil (ponts, routes, ports) | 12,6 | 21,7 |
| Télécommunications | 0,4 | 4,5 |
| Habitat et enseignement | 3,7 | 5,8 |
| Infrastructure administrative (énergie électrique, eau, sports, hygiène) | 27,4 | 13,8 |

a/ A l'exclusion d'affectations "divers", consistant principalement dans le remboursement de la dette.

25. L'industrie l'emporte encore davantage sur l'agriculture dans les dépenses réellement effectuées au cours de la première tranche du Plan septennal, laquelle a consacré 41% à l'industrie et seulement 4% à l'agriculture, d'après une ventilation des dépenses par secteurs identifiables. L'ensemble transports - génie civil, en revanche, a été ramené de 48 à 21%, alors que sa part était d'un tiers dans le Plan triennal. La forte part de l'industrie dans les dépenses réelles reflète, jusqu'à un certain degré, l'accès au financement étranger, sous forme à la fois de crédits de fournisseurs et d'aide gouvernementale de la part des pays du bloc oriental.

26. L'agriculture constitue évidemment l'activité économique la plus importante du pays, contribuant, selon les estimations, pour environ 55% au produit national brut, mais, bien qu'étant d'une grande importance pour l'amélioration de la balance des paiements internationaux, elle est peu favorisée dans la répartition des prévisions de dépenses. Les produits agricoles s'inscrivent toujours pour plus de la moitié des recettes nettes en devises du pays et ils offrent de larges possibilités de substitution de la production nationale aux importations, notamment de coton et de riz. La part des produits manufacturés dans le produit national brut est, d'autre part, inférieure à 3%, et les possibilités de développement des exportations à partir de ce secteur sont pratiquement inexistantes, tandis que les possibilités de substitution en matière d'importations sont limitées surtout aux cotonnades et aux produits du tabac. Néanmoins, c'est le secteur de production qui a été placé en avant pour la répartition des dépenses prévues et ces investissements ont été effectués au prix

d'un très fort endettement extérieur accumulé. Les fortes dépenses consacrées aux transports en application des Plans semblent de même peu justifiées. La construction de nouvelles routes, pour lesquelles un choix judicieux n'a pas été fait, y tient une place exagérée par rapport à la nécessité d'un meilleur entretien, et des sommes dont l'importance est très contestable sont affectées à la remise en état du chemin de fer. Dans les télécommunications, auxquelles le Plan septennal consacre des dépenses en augmentation substantielle par rapport au Plan triennal, on remarque l'affectation d'une somme élevée à la construction d'une station de radiodiffusion, sans aucun doute d'une grande importance du point de vue politique, mais contestable du point de vue économique étant donné les nombreuses demandes qui pèsent sur les ressources. En ce qui concerne l'énergie électrique, il est certain que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour que la capacité de production existante puisse être utilisée à plein, mais on procède à l'augmentation prévue de cette capacité avant que les besoins aient été étudiés à fond et démontrés. L'évolution dans ces principaux secteurs de l'économie est traitée avec plus de détails dans les sections suivantes correspondantes. Pour l'instant, on peut simplement faire remarquer que la répartition par secteurs des dépenses prévues pose d'importantes questions qu'il conviendrait d'examiner, afin que les ressources limitées dont dispose le pays pour ses investissements soient utilisées de façon à contribuer plus efficacement à la production future.

Financement des investissements

27. Le financement des dépenses prévues révèle une tendance à compter de plus en plus sur les sources extérieures. Les sources nationales de financement apparaissent en nette régression tant en valeur absolue qu'en valeur relative (Tableau 3). Le Plan triennal a été financé à 41% par des sources extérieures et à 59% par des sources nationales. Pour tout le Plan septennal, les autorités guinéennes comptent que les sources extérieures fourniront 66% des capitaux et les sources nationales 34% seulement. De plus, ces parts de financement extérieur et de financement national du Plan septennal ne portent que sur 76,9 milliards de FG de dépenses pour lesquelles les autorités guinéennes considèrent que des ressources sont disponibles, et non sur le total de 141,6 milliards de FG inscrit au budget du Plan entier. Si l'on suppose que ces dépenses seront effectuées et que les sommes mentionnées dans le Plan et qui ne sont pas disponibles pour le moment proviendront en totalité de sources extérieures, la part du financement extérieur dans le Plan s'élève à 82%. Un autre facteur à noter est que, même dans les 66% de financement extérieur considérés comme disponibles, figurent 12 points de "fonds de contrepartie", c'est-à-dire la contrepartie en monnaie locale des excédents agricoles mis à la disposition du pays par le Gouvernement des Etats-Unis. Or il est très douteux qu'une aide de cette nature continue d'être fournie à l'avenir.

28. Sur les 34% que doivent fournir les sources nationales de financement, les deux tiers environ sont constitués par les bénéfices et les réserves d'amortissement des entreprises publiques. Une partie appréciable du reste (10 points de pourcentage) proviendra de sources

"diverses" pour la plupart non définies (une petite partie étant constituée par le produit d'une capitation perçue pour le Plan par les gouvernements régionaux).

Sources de financement des Plans

(Moyennes annuelles, en milliards de FG)

| | <u>Sources nationales</u> | <u>Sources extérieures</u> |
|---|---------------------------|----------------------------|
| Plan triennal 1960-63 (chiffres réels) | 7,3 | 5,1 |
| Plan septennal 1964-70 (prévisions) | 8,6 | 17,0 |
| Plan septennal 1ère tranche 1964-66 (chiffres réels) ^{a/} | 5,2 | 6,2 |
| Plan septennal 2ème tranche 1966/67 (inscription au budget) | 6,1 | 12,8 |

^{a/} La période s'étend du 1er mai 1964 au 30 septembre 1966, soit sur 2 ans et 5 mois.

29. Pendant la première tranche du Plan septennal déjà exécutée, le recours aux sources extérieures a été plus grand que pour la réalisation du Plan triennal, mais inférieur à ce qui a été envisagé pour la période complète de sept ans. Les sources extérieures ont fourni 54% du total au cours de cette première tranche du Plan septennal (y compris 23 points de pourcentage de fonds de contrepartie), tandis que la contribution des sources intérieures a été de 46%. Cependant, une partie importante du financement intérieur au cours de cette période a consisté en avances, de type inflationniste, du système bancaire, alors que les reports d'exercice antérieur, qui ne sauraient en aucune façon constituer une épargne effectuée pendant la période considérée, ont été une autre forme de financement intérieur. De plus, le gros de l'épargne nationale repose sur des bases des plus instables. Elle comprend les bénéfices d'entreprises publiques fortement tributaires, pour l'importation de leurs facteurs de production, d'un taux de change faible qui constitue en réalité une subvention. Les entreprises commerciales réalisent leurs bénéfices grâce à la marge importante existant entre le coût de leurs importations et le prix auquel elles peuvent vendre celles-ci sur le marché intérieur. De même, les bénéfices des entreprises industrielles dépendent en grande partie de l'évaluation au taux de change officiel faible des provisions pour amortissement et du coût des facteurs de production.

30. Si l'on considère ce qui a déjà été dépensé pour la première tranche du Plan septennal et les ressources (à la fois nationales et extérieures) que les autorités guinéennes considèrent comme disponibles pour la période entière, une somme de 49,5 milliards de FG est disponible pour la période de quatre ans allant d'octobre 1966 à

septembre 1970 (76,9 moins 27,4 milliards de FG). Conformément au Plan, le remboursement de la dette nécessite 18,1 milliards de FG pour la période 1966-1970, ce qui ne laisse que 31,4 milliards de FG pour les autres affectations, soit 7,9 milliards par an. Ce chiffre est à rapprocher des taux annuels de 12,4 milliards de FG pour 1960-63 et de 10 milliards pour 1964-66 après défalcation du remboursement de la dette pour ces périodes. Cette somme annuelle de 7,9 milliards de FG est nettement inférieure au niveau annuel des dépenses fixé pour la période entière du Plan (19,4 milliards de FG après déduction du service de la dette) et doit de toute évidence entraîner une révision approfondie de l'ordre d'urgence des dépenses, à moins que des ressources extérieures non prévues actuellement ne deviennent disponibles.

31. Pour éviter des pressions inflationnistes, il conviendrait évidemment de continuer à s'abstenir, comme on l'a fait depuis le milieu de l'année 1965, de recours complémentaires au système bancaire pour financer les dépenses prévues. D'autre part, on devrait réexaminer les objectifs auxquels est consacré l'important financement étranger envisagé dans le Plan, pour considérer les effets du financement sur les augmentations de la production et le rythme auquel elles peuvent être réalisées. L'amélioration du rendement des entreprises du secteur public est nécessaire pour augmenter la part des sources nationales dans le financement du Plan. Enfin, en général, on devrait réexaminer les buts visés par le Plan afin d'améliorer la qualité des investissements et d'en limiter le montant en fonction des sources internes non inflationnistes et des sources externes non obérantes de financement disponibles.

Croissance

32. Il est extrêmement difficile d'évaluer les effets de cette planification et des investissements publics sur la croissance de l'économie en l'absence de comptes nationaux ou de statistiques fondamentales complètes et sûres établies pour l'ensemble du pays. C'est là une des principales lacunes à combler dans la situation actuelle de la Guinée. L'application judicieuse de principes de politique économique n'est pas possible en l'absence de documents permettant d'en évaluer les effets mesurables. On conçoit qu'il faille du temps pour former un personnel suffisant recruté localement pour exécuter ces tâches, mais beaucoup de temps a déjà été perdu et l'on doit s'appliquer à améliorer de toute urgence le recueil des informations et leur exploitation si l'on veut disposer d'une base adéquate de définition d'une politique. Une assistance technique d'origine internationale, des Nations Unies par exemple, peut être facilement obtenue à cette fin. Ce qui a fait apparemment défaut jusqu'ici, ce ne sont pas les moyens pour mener à bien une telle tâche, mais le sentiment que celle-ci était nécessaire et un empressement à prendre les mesures utiles pour obtenir des améliorations.

33. La mission a pu faire un essai d'établissement de comptes nationaux, ne portant toutefois que sur une période limitée aux deux années budgétaires 1963/64 et 1964/65 (Tableaux 4, 5 et 6).

Le produit intérieur brut total aux prix courants est estimé avoir atteint 68 milliards de FG en 1964/65. Convertie au taux de change officiel, cette somme est égale à 277,6 millions de dollars, ce qui donne près de 80 dollars par habitant.

34. L'agriculture et les activités connexes contribuent pour 54% au produit intérieur brut, tandis que la part de l'exploitation minière est d'environ 9%. L'industrie du bâtiment, consistant principalement en la construction de nouvelles usines conformément au Plan, représente 13% du total, soit une part égale à celle de l'administration publique. La fabrication de produits manufacturés représente moins de 3% du total.

35. En 1964/65, le produit intérieur brut a été de 24,5% supérieur en prix courants aux 54,9 milliards de FG de l'année 1963/64. Aucun indice de prix d'aucune sorte n'est établi dans le pays. Sur la base des augmentations des prix agricoles dont elle a eu connaissance, la mission estime qu'en termes réels le produit intérieur brut s'est accru de 11% en 1964/65 par rapport à 1963/64. Cette augmentation est due en grande partie à l'agriculture, dont les résultats avaient été exceptionnellement faibles en 1963/64 et qui s'est relevée en 1964/65, à la suite, notamment, d'une augmentation de la rémunération des producteurs de bananes, de café et de riz. Sur l'augmentation totale du PIB de 6 milliards de FG aux prix de 1963/64, une somme de 3,7 milliards, soit environ 60%, représentait l'augmentation due à l'agriculture. Le reste de l'augmentation était dû en grande partie à l'administration publique, vraisemblablement comme suite à un accroissement du nombre des emplois d'Etat. La contribution réelle de ce service à la vie économique du pays est problématique. En ce qui concerne l'année la plus récente, 1965/66, le seul indicateur dont on dispose est la production agricole, qui a été à peu près égale en prix courants à celle de l'année précédente, ce qui peut représenter une régression effective, attendu que les prix agricoles sont estimés avoir augmenté d'environ 5% en 1965/66. De la sorte, la croissance moyenne annuelle sur la période de deux ans a dû être sensiblement inférieure à l'estimation de 11% d'augmentation pour la première année. Quoi qu'il en soit, les modifications concernant une période si courte ne fournissent pas une base suffisante d'évaluation des tendances de croissance.

36. Pour une période un peu plus longue, remontant jusqu'à 1960, on ne dispose que de données fragmentaires et éparses. Les seules augmentations sensibles ont été apparemment enregistrées dans la production d'alumine et d'énergie électrique, dans la consommation d'essence et dans le transport des voyageurs par chemin de fer. L'alumine est, évidemment, une nouvelle ressource pour le pays, sa production, par l'entreprise Fria, ayant commencé en 1960. La production des autres minéraux, c'est-à-dire de la bauxite destinée à l'exportation, du minerai de fer et des diamants est en net déclin depuis 1960. De 1960 à 1966, la production de courant électrique a augmenté à un taux composé annuel d'environ 10,5%, y compris la production de la centrale de Fria qui représente près des trois quarts du total (en 1965). De 1960 à 1965, le trafic voyageurs/kilomètres du chemin de fer a augmenté

à raison d'environ 4,7% par an. Cependant, le tonnage des marchandises transportées par chemin de fer s'est apparemment maintenu au même niveau. La consommation d'essence a augmenté d'environ 8% par an entre 1960 et 1966. D'un autre côté, le secteur de base de l'agriculture a tout juste progressé au même rythme que la population (Tableau 22). Entre 1960 et 1965/66, on estime que le taux de croissance annuel de 11 produits constituant la presque totalité de la production agricole^{1/} n'a été que de 0,7%. Après correction des données de manière à éliminer dans une certaine mesure les effets des variations annuelles, le taux de croissance ressort à quelque 2,8% pour la même période approximativement. Sur les dix dernières années environ, le taux a été de quelque 2,4%.

37. Dans l'ensemble, il est difficile de se représenter de façon claire les tendances de croissance de l'économie guinéenne. Quelques signes témoignent d'un certain dynamisme dans l'économie, mais l'accroissement de la production dans les principales activités productives suit apparemment tout juste le rythme de croissance de la population.

^{1/} Riz, maïs, manioc, fonio, patates, sorgho, bananes, café, ananas, palmistes et arachides.

III. PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES

(Note: Les questions examinées dans le présent chapitre sont traitées de façon plus détaillée aux chapitres I à IV du volume II)

38. L'Agriculture est, en Guinée, l'activité économique traditionnelle et les cultivateurs forment la grande majorité de la population. Nécessaire avant tout à la subsistance, l'agriculture contribue également à plus de la moitié des recettes nettes du pays en devises, surtout grâce à quatre produits d'exportation: bananes, café, ananas et palmistes. Le riz et d'autres céréales constituent la base de l'alimentation et sont les principaux produits cultivés pour la consommation intérieure. A la suite de la création récente de plusieurs usines pour la production de textiles, de cigarettes, de thé, et la transformation des fruits et légumes, l'attention s'est portée sur les cultures de produits destinés à être traités industriellement, parmi lesquels le coton, le tabac, les tomates et les agrumes.

39. Le déclin prolongé de la valeur des exportations agricoles est dû principalement à la régression du volume des exportations de bananes et de café. La diminution du volume des exportations de bananes a eu essentiellement pour cause la cessation partielle de la culture par les planteurs français. La diminution du volume officiel des exportations de café est attribuable dans une certaine mesure aux effets de la maladie, mais doit surtout provenir de l'augmentation des expéditions clandestines par l'intermédiaire des pays voisins. A l'exception du café, les exportations agricoles sont destinées principalement aux pays du bloc oriental, qui paient les bananes et les ananas à des prix largement supérieurs à ceux du marché mondial. Cependant, même aux prix supérieurs payés pour les bananes, l'équivalent en monnaie locale au taux de change officiel ne suffit pas à couvrir les frais, et des subventions importantes, la plupart du temps sous forme de distributions gratuites de fournitures nécessaires à la production, sont accordées aux planteurs par l'organisme officiel de commercialisation. La production d'ananas n'est pas subventionnée, mais elle devrait l'être si elle était écoulée aux prix du marché mondial. Pour le café, dont le prix sur le marché mondial a augmenté depuis quelques années, il n'est pas nécessaire de verser aux planteurs des subventions en argent pour leur permettre de couvrir leurs frais; mais les planteurs sont attirés par la satisfaction ou les bénéfices supplémentaires que leur procure l'échange en contrebande du café contre des biens de consommation dans les pays voisins. Des encouragements plus importants aux producteurs et des améliorations techniques des méthodes de production sont les conditions nécessaires d'une augmentation de la production agricole destinée à l'exportation. Les marchés sur lesquels pourra être exportée une production accrue resteront essentiellement ceux des pays du bloc oriental. Cette remarque s'applique même au café, par suite des limitations à la commercialisation imposées par l'Accord International du café.

40. Au cours de la dernière décennie, la production de riz a augmenté à un taux annuel moyen très inférieur au taux de croissance de la

population, et les importations, principalement des Etats-Unis — aux conditions de la "Public Law 460" sur les ventes contre paiement en monnaie locale — se sont accrues régulièrement. Au cours des dernières années, ces importations ont représenté environ 15% de l'approvisionnement total et un peu plus de 15% de la valeur des importations totales courantes (à l'exclusion des importations effectuées pour les besoins du Plan). On constate une nette tendance à substituer au riz des plaines côtières la variété de riz de montagne dont le rendement est moindre et qui est cultivé par des méthodes primitives. Des projets d'augmentation de la production sont étudiés depuis quelque temps dans le cadre des programmes d'assistance technique des Nations Unies, des Etats-Unis et de l'URSS. Les programmes de développement des cultures industrielles ont été insuffisants. Des erreurs techniques ont été commises, en particulier dans l'important programme d'approvisionnement en coton de la nouvelle usine de textiles. Rien n'indique qu'il existe des programmes organisés visant à satisfaire aux besoins en tabac de la manufacture de cigarettes, ni pour la fourniture des quantités nécessaires de tomates et d'agrumes aux usines de transformation de fruits et légumes, aussi ces établissements ont-ils à faire face à de graves problèmes d'approvisionnement.

41. Les activités et les services officiels de planification agricole sont insuffisants. Le Ministère de l'Economie Rurale souffre sérieusement d'un manque de personnel et partage avec d'autres ministères et des organismes régionaux la responsabilité de l'agriculture d'une façon mal coordonnée. Les dépenses prévues pour l'agriculture dans les budgets de fonctionnement et dans le Plan sont faibles. Les activités de recherche et de développement et les facilités de crédit sont très limitées. Les campagnes officielles pour l'augmentation de la production de certains produits ne sont pas fondées sur une connaissance suffisante de questions telles que la nature et l'utilisation du sol, le climat ou les aspects économiques des programmes.

42. L'exploitation minière et le traitement des minerais ont une importance particulière comme sources de devises. Ces activités fournissent actuellement 70% de la valeur brute des exportations et près de 50% des recettes nettes totales en devises. Le produit de loin le plus important est l'alumine, obtenue à partir de la bauxite locale traitée par la grande entreprise Fria, société internationale qui fonctionne depuis 1960. Les autres minéraux exportés sont la bauxite elle-même, le minerai de fer et les diamants.

43. Au cours des cinq prochaines années, soit jusqu'à la fin de 1971, le montant net des devises que procureront au pays ses exportations de minéraux — c'est-à-dire une fois déduits les paiements à l'étranger pour le service de la dette, les importations de matériel, et les bénéfices — se maintiendra, pense-t-on, à peu près au même niveau qu'au cours des années écoulées depuis 1962. Il n'est pas tenu compte dans cette prévision du projet d'exploitation des mines de bauxite de Boké, où la production devrait commencer en 1970 ou 1971 au plus tôt.

44. Les recettes en devises provenant de l'alumine augmenteront, mais dans une proportion moindre que l'accroissement prévu du volume des exportations. L'entreprise Fria a établi des plans pour porter sa capacité annuelle, qui est actuellement de 520.000 à 530.000 tonnes, à un chiffre compris entre 600.000 et 700.000 tonnes. Ce faisant, elle espère ramener de 63,50 à 54 dollars la tonne ses coûts unitaires de production. Or ceux-ci servent de base de calcul pour le versement du tiers du montant total des recettes en devises qu'elle verse à la Banque Centrale conformément à un accord passé avec le gouvernement. Cette question faisait l'objet de négociations pendant le séjour de la mission. Des augmentations importantes de recettes provenant des exportations de bauxite (non compris Boké) sont attendues à la suite d'une nouvelle exploitation qui a débuté récemment en vertu d'une concession officiellement obtenue le 1er mars 1966 par la Halco Corporation, associée étrangère dans l'entreprise de Boké, qui exploitera dans une île près de Conakry des réserves de bauxite estimées devoir durer 7 ans environ. Aux plus-values en devises attendues des exportations d'alumine viendra toutefois s'inscrire en contrepartie, principalement, l'arrêt des rentrées de devises provenant du minerai de fer. Le minerai de fer était exporté depuis 1953 par la Compagnie minière de Conakry, appartenant à des intérêts étrangers. La production des années récentes étant tombée au-dessous du seuil de rentabilité, l'exploitation a cessé complètement à la fin de 1966. Les difficultés de la compagnie ont eu pour origine la forte teneur en chrome de son minerai et le fait que le commerce mondial s'est tourné vers des minerais plus riches découverts ailleurs. Pour établir ses projections, la mission est partie de l'hypothèse qu'il n'y aura pas d'exportations de minerai de fer d'ici la fin de 1971. A plus longue échéance, il existe des possibilités d'exploitation d'importantes réserves de minerai de fer de haute teneur situées dans la région forestière, semblables aux gisements actuellement exploités au Libéria par la Liberian-American Mining Company.

45. La valeur des exportations de diamants a fortement diminué depuis 1960. Les mines de diamants sont exploitées par une entreprise d'Etat depuis la nationalisation de deux sociétés étrangères en 1961. De nouveaux équipements ont été obtenus récemment d'U.R.S.S. et de Belgique. Un léger relèvement du niveau récent très faible des exportations est espéré pour les prochaines années, mais, pour un avenir plus lointain, l'incertitude est très grande quant à l'étendue et à la qualité des réserves, et par conséquent à la viabilité des opérations d'extraction des diamants.

46. Les plans du projet minier de Boké prévoient maintenant une production de bauxite de 5 millions de tonnes par an. Sur la base des hypothèses énoncées en détail à l'annexe par secteurs et statistique du volume II, on estime que, à ce niveau de production, le projet aboutirait à doubler le montant net actuel des devises provenant des exportations de minéraux et à augmenter d'environ 50% les recettes nettes actuelles en devises provenant de toutes les exportations. Pendant la période de construction, les rentrées de devises seraient telles que les

coûts locaux de la construction seraient financés par l'étranger. L'effet sur les recettes de l'Etat se traduirait par une augmentation estimée à quelque 15 à 30% des recettes actuelles. Il y aurait également des effets indirects du fait de la stimulation de l'activité économique aux alentours de la ville, du port et de la mine, et de l'existence de nouveaux moyens de transport appelés à servir à des fins diverses.

47. La Guinée a fait un très grand effort pour développer l'industrie manufacturière au cours des dernières années, mais cet effort n'a profité jusqu'ici que dans une faible mesure à l'économie. On ne dispose pas de séries statistiques permettant de déterminer l'évolution de la production industrielle, mais des enquêtes effectuées directement par la mission ont révélé que la plupart des usines ont de graves difficultés d'exploitation et fonctionnent à de faibles taux de leur capacité productive. La mission estime que l'industrie manufacturière a contribué pour moins de 3% au produit intérieur brut en 1964/65 et que sa part dans le total des emplois rémunérés a été d'environ 6%.

48. La mission a pu identifier 41 usines, dont 23 appartenant à l'Etat ou à des sociétés d'économie mixte avec part majoritaire de l'Etat. La plupart des usines entièrement privées datent de l'époque antérieure à l'indépendance. Les usines produisent principalement des biens de consommation légers et un peu de matériel de construction pour le marché intérieur. Des matières premières locales sont traitées en vue de l'exportation de quelques produits spécialisés tels que la quinine et les essences de parfums. Sur 17 usines visitées par la mission, trois seulement fonctionnaient à de hauts niveaux de capacité productive. Elles étaient toutes trois propriété privée ou exploitées par l'initiative privée.

49. Le Plan septennal affecte la très importante somme de près de 20 milliards de FG à l'industrie manufacturière, par comparaison avec un capital total estimé à quelque 13 milliards de FG immobilisé actuellement dans cette industrie, ces investissements ayant été surtout réalisés depuis 1960. Les investissements dans l'industrie manufacturière sont financés en grande partie par des fournisseurs étrangers ou grâce à des crédits de gouvernements étrangers et sont la cause principale du lourd endettement extérieur du pays. Les décisions d'investissements ont été largement influencées par les possibilités de financement externes qui s'offraient au gouvernement et n'ont pas fait au préalable l'objet d'études objectives adéquates. De nombreuses entreprises sont fortement tributaires de matières importées pour leurs opérations courantes. Indépendamment de la question des coûts d'exploitation, les économies d'importations réalisées ont été jusqu'ici très limitées. Ce qui est surtout nécessaire actuellement, c'est une évaluation de la viabilité des entreprises existantes, pour en augmenter la productivité, ou dans certain cas pour en suspendre l'activité, avant d'en créer de nouvelles. Cet examen fournirait l'occasion d'améliorer les techniques de planification et d'évaluation des projets de manière que les décisions d'investissements dans l'industrie manufacturière reposent sur une base plus solide à l'avenir.

50. Les récents efforts d'industrialisation par la création d'entreprises d'Etat se sont heurtés au problème du manque de cadres dirigeants. C'est ce facteur qui a été cause, en partie, de la centralisation excessive de la direction des entreprises industrielles de l'Etat au niveau national. Les dirigeants d'entreprises manquent de l'autonomie et des stimulants nécessaires à l'élaboration de programmes combinés de production, d'achats, de ventes et de financement, propres à augmenter la rentabilité. La principale condition qui leur est imposée est d'atteindre les objectifs matériels de production. Les bénéficiaires, qui ont tendance à être surestimés du fait de l'évaluation au taux de change officiel des facteurs de production importés et des provisions pour amortissement, doivent être mis, avec les réserves, à la disposition du Plan, d'où il résulte que la plupart des entreprises souffrent d'un manque de liquidités. Dans les conditions précitées, la gestion des entreprises est entravée par l'existence de voies hiérarchiques multiples et leur situation financière réelle n'apparaît pas clairement.

51. Les activités productives s'appuient sur un système de transports qui comprend un réseau routier étendu eu égard à la superficie du pays, mais une petite partie seulement des routes est asphaltée et, d'une manière générale, l'entretien est négligé. Néanmoins, l'importante somme affectée par le Plan septennal aux routes et aux ponts (25,1 milliards de FG) et les plans de revêtement de routes apparaissent trop ambitieux étant donné les estimations des densités de circulation actuelles et futures. Il n'est pas établi de statistiques de la circulation ni procédé à des études de justification économique destinées à servir de base à la planification des investissements. Les services de camionnage, assurés en grande majorité par de petites entreprises privées, transportent les marchandises à un tarif uniforme et contrôlé par l'Etat dans tout le pays, ce qui a entraîné le dépérissement de l'équipement. Il est signalé que les tarifs effectivement appliqués sont fréquemment beaucoup plus élevés que le tarif officiel. Quoi qu'il en soit, le camionnage s'est développé par comparaison avec le transport de marchandises par le seul chemin de fer public du pays, qui relie Conakry à Kankan. Le trafic des marchandises par chemin de fer, mais non celui des voyageurs, est en régression depuis plusieurs années. L'exploitation du chemin de fer donne lieu à des déficits de plus en plus importants ; il est possible que le déficit de 1965 ait atteint 700 à 800 millions de FG. Les dépenses sont en constante augmentation malgré les baisses de trafic. Destiné par le gouvernement colonial à être supprimé, le chemin de fer, dont la construction remonte au début du siècle, a été conservé conformément à une décision gouvernementale contraire prise depuis l'indépendance. Une somme importante (18,6 milliards de FG) est affectée par le Plan septennal à l'amélioration du chemin de fer, et une aide à cette fin a été reçue de la Tchécoslovaquie, de la Chine continentale et de l'Allemagne occidentale. L'aide la plus récente a consisté en un prêt de l'Allemagne occidentale équivalent à 1,875 milliard de FG pour l'amélioration de la voie et de sa plate-forme, consenti en janvier 1967.

Il conviendrait de procéder à un examen des dépenses d'exploitation actuelles et à des études sur la viabilité économique à long terme du chemin de fer. Le principal port du pays, à Conakry, est bien pourvu en postes de mouillage de service public, en installations de chargement et de déchargement et en entrepôts, mais son équipement de manutention est insuffisant. Il est difficile de comprendre pourquoi le Plan septennal prévoit un investissement de 4,6 milliards de FG pour ce port. Il semble que seuls soient nécessaires des investissements peu importants en équipement de manutention supplémentaire. L'exploitation de l'aviation civile est assurée par Air Guinée, qui appartient à l'Etat, avec de l'équipement et une assistance technique russes. Le service international, non rentable, a été récemment supprimé; et la situation financière de cette entreprise s'est grandement améliorée. Dans les transports en général, on note une dispersion considérable des responsabilités entre plusieurs organismes d'Etat, aussi un renforcement des pouvoirs du Ministère des Transports est-il souhaitable.

52. Plus de la moitié de la capacité de production d'énergie électrique du pays est concentrée dans les centrales des établissements industriels, la plus importante étant de loin celle de l'entreprise d'alumine Fria. Les centrales du service public de distribution d'électricité sont fortement concentrées dans la région de Conakry. De nouvelles centrales électriques sont en cours de construction à Conakry ainsi que dans quelques centres de l'intérieur. Les nouvelles centrales de Conakry pourront apparemment satisfaire à la demande jusque dans les premières années 1970, mais elles nécessitent de nouvelles installations de transport et de distribution dont les plans sont plus ou moins en voie d'achèvement. La plupart des centrales du service public sont exploitées par la Société Nationale d'Electricité (SNE), qui appartient à l'Etat. Les finances de la SNE apparaissent fondamentalement saines, mais l'administration manque de personnel. Une assistance technique et un programme de formation professionnelle pour améliorer l'administration devraient aller de pair avec les investissements supplémentaires éventuels.

53. Les télécommunications, qui sont exploitées en majeure partie par le Ministère des Postes et Télécommunications (P et T), sont assurées avec des moyens limités, mais un très grand développement de ces moyens a été entrepris ces dernières années, surtout en ce qui concerne les réseaux téléphoniques urbains de Conakry et de Kankan, et à un moindre degré les services téléphoniques et télégraphiques à grande distance. Des investissements très importants sont également effectués dans de grandes installations de radiodiffusion. Ces investissements ont été en partie financés par des crédits de fournisseurs et des crédits gouvernementaux originaires d'Allemagne occidentale, de Tchécoslovaquie et de Hongrie, mais des retards se sont produits dans l'exécution des travaux d'installations financées localement et qui devaient être faits au même moment. On espère que la création récente d'un service de planification dans les P et T contribuera à l'amélioration de la planification et de la mise en oeuvre des programmes d'investissement, grâce à des études sur la demande, à la création de moyens de formation professionnelle et à la coordination des programmes de construction.

54. L'augmentation du nombre des personnes qui bénéficient de l'enseignement public est une des réalisations marquantes de la Guinée depuis l'indépendance, bien que l'on ne puisse apprécier exactement jusqu'à quel point la nature de l'enseignement secondaire et supérieur est adaptée aux exigences du développement de l'économie. La fréquentation scolaire totale a augmenté depuis 1957/58 à raison d'un peu plus de 20% par an, alors que la croissance de la population du pays a été de 2,5 à 3%. On estime qu'un tiers environ des enfants en âge de fréquenter l'école primaire la fréquentent effectivement. Des mesures ont été prises récemment pour donner plus d'importance à l'enseignement technique dans le second degré. L'enseignement universitaire est dispensé, dans la limite des possibilités, par un institut polytechnique construit et organisé avec l'assistance de l'U.R.S.S. et des étudiants reçoivent des bourses pour poursuivre leurs études dans divers pays étrangers. Le corps enseignant a augmenté à un taux encore plus élevé que la scolarisation, si bien que l'on enregistre les rapports satisfaisants d'un maître pour 41 élèves dans les écoles primaires et pour 33 élèves dans le second degré et l'enseignement supérieur réunis en 1965/66. Dans l'enseignement primaire, un tiers environ des instituteurs sont des "auxiliaires" dont la formation n'est pas achevée, et aux niveaux du second degré et des études universitaires, le tiers environ du personnel enseignant est étranger. Les maîtres étrangers représentent approximativement le cinquième des quelque 1700 personnes qui travailleraient dans le pays comme personnel technique étranger. On peut déduire des données partielles que trop peu de ce personnel étranger est affecté à l'agriculture et aux aspects techniques de l'administration publique (services de statistiques, par exemple).

55. Les services de la santé publique ont été eux aussi fortement développés depuis l'indépendance, mais il subsiste des insuffisances notables, ainsi qu'il ressort de la proportion actuelle d'un médecin pour 37.000 habitants dans l'ensemble du pays, alors que le but fixé par la décennie des Nations Unies pour le développement est d'un médecin pour 10.000 habitants dans les pays peu développés en 1970.

IV. POLITIQUE MONETAIRE ET FISCALE

56. Le secteur public est alimenté en moyens financiers par diverses voies sur lesquelles le gouvernement central exerce un contrôle rigoureux. Le gouvernement entretient deux budgets; l'un est essentiellement un budget de fonctionnement, l'autre un budget d'investissement, ce dernier comprenant la tranche annuelle du "Plan" national. Les ressources nationales servant à financer le Plan sont fournies par les excédents du budget de fonctionnement et par les contributions des entreprises publiques. Les gouvernements régionaux ont des budgets séparés et tirent leurs moyens financiers des impôts locaux.

Budgets de fonctionnement

57. Les budgets de fonctionnement du gouvernement central ont présenté un excédent au cours de la plupart des années depuis 1961. Toutefois, le niveau de l'excédent a peu varié; il s'est élevé à 1,1 milliard de FG en 1961 et à 1,5 milliard de FG pour l'exercice 1964/65 (Tableau 7). Pour maintenir ces excédents, le gouvernement a eu pour politique de réduire les niveaux élevés d'autorisations de dépenses, compte tenu des recettes réelles ou attendues selon des estimations objectives.

58. De 1961 à l'exercice budgétaire 1966/67, les recettes du gouvernement central se sont accrues à une moyenne annuelle approchant 9 %. Ce pourcentage représente toutefois une croissance en prix courants. Il n'existe pas d'indices de prix permettant de mesurer les variations réelles des recettes, bien que ces variations puissent être déduites de celles de la masse monétaire. De la fin de l'année 1960 à la fin de l'année 1965, celle-ci s'est accrue à raison de 21% par an en moyenne, ce qui laisse supposer que les prix ont subi des augmentations appréciables. On peut donc conclure que les recettes réelles ont diminué de façon presque continue depuis 1961. L'expansion monétaire a cessé depuis le milieu de l'année 1965 et les recettes de l'Etat se sont également stabilisées en prix courants.

59. Les recettes du gouvernement central proviennent principalement des droits de douane et des impôts sur le revenu et sur les bénéfices (Tableau 8). La part des taxes à l'importation a diminué, tandis que celle des impôts directs a augmenté au cours des dernières années. Le tableau ci-après donne la ventilation de ces recettes.

Composition en pourcentages des recettes du gouvernement
central en 1963/64 et 1966/67

| | <u>1963/64</u> | <u>1966/67</u> |
|--|------------------|------------------|
| <u>Impôts directs</u> | <u>20,2</u> | <u>25,1</u> |
| Impôt sur les bénéfiques industriels et commerciaux | 12,8 | 15,0 |
| Impôt sur le revenu | 7,4 | 10,1 |
| <u>Impôts indirects</u> | <u>63,0</u> | <u>50,9</u> |
| Taxes à l'importation | 46,3 | 38,3 |
| Taxes à l'exportation | 2,6 | 2,2 |
| Taxe sur le chiffre d'affaires | 4,3 | 4,5 |
| Autres taxes | 9,8 | 5,9 |
| <u>Autres recettes</u> | <u>16,8</u> | <u>24,0</u> |
| Droits de timbre | 7,1 | 6,5 |
| Sécurité sociale | 7,4 | 8,5 |
| Divers | <u>2,3</u> | <u>9,0</u> |
| Total | <u>100,0</u> | <u>100,0</u> |

60. Les recettes réelles du gouvernement central ont représenté près de 20% du produit intérieur brut estimé en 1964/65, dernière année pour laquelle on dispose de ces données. Les modifications apportées depuis 1961 au régime fiscal ont été principalement d'ordre administratif, leur but étant d'améliorer les méthodes de perception. Toutes les entreprises, y compris les entreprises publiques, sont assujetties à un impôt sur les bénéfiques, à un taux de 33% pour les sociétés anonymes et les sociétés à responsabilité limitée. Le montant de l'impôt sur les bénéfiques a progressé rapidement depuis 1963 à la suite de l'amélioration des méthodes administratives et de la création de nouvelles entreprises d'Etat auxquelles est due la majeure partie des recouvrements totaux. L'impôt sur le revenu personnel est perçu sur les traitements et salaires et autres revenus, dans le cas des traitements et salaires sur la base de deux tranches auxquelles sont appliqués des taux de 5% et 10%, dans le cas des autres revenus par application d'un coefficient progressif s'élevant jusqu'à 60%. L'impôt sur les traitements et salaires fournit la plus grande partie des produits de l'impôt sur le revenu personnel.

61. Les impôts indirects proviennent principalement des taxes perçues sur les importations, à l'exception des importations nécessaires au Plan et de celles de Fria qui en sont exemptes. En plus des taxes à l'importation proprement dites, il est perçu, par la Caisse de Péréquation, des surtaxes dont le produit sert à subventionner les exportations. Le montant des perceptions de taxes à l'importation équivaut probablement

à 60% de la valeur des importations imposables. Des taxes à l'exportation sont perçues sur certains produits agricoles peu importants et sur les exportations de minerais tels que la bauxite. Les autres impôts indirects comprennent une taxe sur le chiffre d'affaires ou sur les ventes; une taxe spécifique sur l'essence qui atteint environ 12% du prix de détail; et des taxes sur les produits du tabac et les boissons alcoolisées, qui sont également faibles par rapport au prix de vente. D'autres sources de recettes sont constituées par des taxes diverses, des droits de timbre, une taxe sur les états de paie, des taxes de service, versées principalement par le Ministère des Postes et Télécommunications, et par un excédent de recettes du système de sécurité sociale.

62. La composition des dépenses courantes du gouvernement est indiquée dans le tableau ci-après. Peu de modifications ont eu lieu pendant la période considérée, les plus importantes étant la diminution de la part de l'administration générale ainsi que de la santé et des affaires sociales. Les dépenses pour la défense nationale et l'enseignement absorbent des parts à peu près égales du budget et représentent ensemble environ 45% des dépenses totales.

Composition en pourcentages des dépenses autorisées
du gouvernement central (non compris le service
de la dette) en 1961, 1963 et 1966/67

| | <u>1961</u> | <u>1963</u> | <u>1966/67</u> |
|---|-------------|-------------------|-------------------|
| Sécurité sociale et pensions | 0,8 | 6,8 | 5,2 |
| Défense nationale et sécurité intérieure | 23,8 | 20,1 | 21,3 |
| Administration | 19,6 | 21,5 | 13,5 |
| Enseignement | 23,1 | 23,0 | 22,3 |
| Santé et affaires sociales | 15,5 | 11,4 | 7,9 |
| Réglementation de l'économie | 2,3 | 4,8 | 3,7 |
| Travaux publics et transports | 3,8 | 2,3 | 0,6 ^{a/} |
| Postes et télécommunications | b/ | 0,6 ^{b/} | 3,6 |
| Entretien et menus investissements (routes et aéroports) | 5,2 | 4,2 | 6,8 |
| Dépenses communes et diverses | 4,2 | 3,7 | 10,1 |
| Subventions | <u>1,7</u> | <u>1,6</u> | <u>5,0</u> |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

a/ De nombreuses modifications ont été apportées à cette catégorie de dépenses en 1966/67 et la diminution est probablement due en partie à un reclassement de certains postes maintenant compris dans les menus investissements et les dépenses diverses.

b/ Ces dépenses n'ont été comprises dans le budget du gouvernement central que vers la fin de l'année 1963.

63. Les dépenses réelles ont été généralement très inférieures aux autorisations, en application de la politique qui a consisté à ramener les dépenses au niveau des recettes réelles, mais on ignore quels postes ont été effectivement touchés par ces réductions. La dernière année pour laquelle on connaisse les dépenses réelles est 1964/65, où elles ont été maintenues à un niveau proche des évaluations de recettes et où, celles-ci ayant été sous-évaluées, un excédent de 1,5 milliard de FG a été réalisé. Au cours des trois dernières années budgétaires, les dépenses autorisées ont excédé de la façon suivante les recettes budgétaires estimées:

| | (millions de FG) | | |
|-------------------------------|------------------|----------------|----------------|
| | <u>1964/65</u> | <u>1965/66</u> | <u>1966/67</u> |
| Recettes budgétaires estimées | 11.955 | 13.860 | 13.372 |
| Dépenses autorisées | 16.185 | 17.984 | 19.847 |
| Déficit apparent | 4.230 | 4.124 | 6.475 |

64. Ainsi qu'il ressort du tableau ci-après, les dépenses réelles ont été inférieures aux recettes réelles au cours de la plupart des cinq années qui se sont terminées par l'exercice 1964/65.

Recettes et dépenses réelles du budget de fonctionnement
du gouvernement central
(en millions de FG)

| | <u>Recettes</u> | <u>Dépenses</u> | <u>Déficit (-)</u> <u>ou excédent (+)</u> |
|-----------------------|-----------------|-----------------|--|
| 1960 | 7.550 | 7.993 | -443 |
| 1961 | 8.713 | 7.564 | +1.149 |
| 1962 | 9.098 | 7.222 | +1.876 |
| 1963 | 10.397 | 11.131 | -734 |
| 1963/64 ^{a/} | 12.175 | 10.531 | +1.644 |
| 1964/65 ^{a/} | 13.241 | 11.716 | +1.525 |

a/ Année budgétaire octobre - septembre.

65. Il est toutefois permis de douter qu'il se soit agi de véritables excédents. En 1964/65, seule année pour laquelle on ait de telles précisions, les dépenses réelles correspondant à un poste combinant le service de la dette publique, les pensions et la sécurité sociale figurent dans les comptes de fonctionnement du gouvernement central pour un montant de 532 millions de FG, alors que la somme inscrite au budget est de 3,7 milliards de FG (Tableau 7). La question se pose donc de savoir si l'excédent a été réalisé au prix d'un défaut d'exécution des paiements prévus au titre de la dette publique. Cependant, ainsi qu'il a été indiqué au chapitre II, le service de la dette publique figure également au nombre des dépenses d'investissement fixées par le Plan. Il est évident qu'il faudrait éclaircir la façon dont est traité le service de la dette dans les comptes du gouvernement, le point important étant qu'il constitue une charge à considérer en premier lieu avant de déterminer le montant de l'épargne publique disponible pour de nouveaux investissements.

66. Depuis 1963, les régions entretiennent un budget indépendant de celui du gouvernement central, des réformes fiscales ayant été mises en application de façon à éliminer les transferts de crédits du gouvernement central. Les recettes et dépenses des régions s'élèvent approximativement à 25% de celles du gouvernement central (Tableaux 9 et 10). Toutes les régions perçoivent les mêmes impôts conformément à un code uniforme; il s'agit principalement de contributions foncières, d'une capitation, et de divers droits et taxes. Plus de 80% des dépenses totales des régions sont consacrées à l'administration générale.

Entreprises publiques

67. Il existe une cinquantaine d'entreprises publiques qui contribuent à la majeure partie de l'activité économique en dehors de l'agriculture de subsistance. Elles dominent le commerce intérieur et extérieur et exploitent des usines ainsi que les services publics traditionnels tels que la distribution de l'eau et de l'électricité. Le groupe d'entreprises le plus important est le groupe commercial, dont les recettes et dépenses représentent environ 70% des recettes et dépenses totales du secteur des entreprises publiques (Tableau 11). Si l'on excepte les bénéfices réalisés par les services publics et la manufacture des tabacs, tous les bénéfices des entreprises publiques proviennent de ce groupe commercial. Le fait que la plupart des entreprises à caractère commercial soient rentables n'est pas surprenant, attendu qu'elles ont le monopole de la vente des marchandises importées qui sont rares sur le marché.

68. Conformément aux pratiques comptables en vigueur en Guinée, on obtient le bénéfice net des entreprises publiques en déduisant de leur bénéfice brut les réserves d'amortissement et certaines autres réserves. Ainsi qu'il a été indiqué précédemment, le tiers du bénéfice net est versé à titre d'impôt au budget de fonctionnement du gouvernement central et les deux tiers restants, ainsi que les réserves d'amortissement et autres, sont affectés au Plan. Dans les conditions ainsi définies, il

ressort des comptes consolidés des entreprises publiques que les bénéfices nets, impôt déduit, sont passés de 100 millions de FG en 1963/64 à 1,5 milliard de FG en 1964/65, les réserves d'amortissement et autres passant de 1,2 milliard à 1,5 milliard de FG. Il n'est pas possible de comparer directement les données des deux périodes précitées, car certaines entreprises ont fourni un rapport financier pour une seule année sur les deux. Si l'on ajuste les chiffres pour tenir compte des mêmes entreprises pour les deux années, on obtient: bénéfices nets, impôt déduit, 400 millions de FG en 1963/64 et 1,1 milliard de FG en 1964/65, les réserves d'amortissement et autres étant respectivement de 1,2 milliard et 1,1 milliard de FG. Le montant des bénéfices nets s'est ainsi effectivement amélioré dans les entreprises qui se trouvent avoir fourni des rapports financiers pour les deux périodes. Cette amélioration a été due pour une large part à la réduction des déficits d'Air Guinée du fait de la suppression du service international, et de Guinexport du fait d'un besoin moindre en fonds de subvention des exportations.

69. Cependant, la liquidation officielle des bénéfices des entreprises s'effectue par principe, non pas sur la base d'une consolidation des profits et pertes de toutes les entreprises, mais seulement pour les entreprises qui réalisent un bénéfice (Tableau 12). Il n'est rien prévu pour les entreprises déficitaires et l'on peut admettre que ces déficits sont soit reportés sur l'exercice suivant, soit financés au moyen de crédits bancaires et d'effets impayés.

70. Les établissements bancaires, qui sont, eux aussi, tous publics, mais ne sont pas compris dans les comptes ci-dessus, ont réalisé des bénéfices de 1,1 milliard de FG et 600 millions de FG en 1963/64 et 1964/65, respectivement. Ces bénéfices sont également transférés au Plan.

71. Certaines pratiques financières du secteur public diminuent l'efficacité des opérations des entreprises. Elles ont trait principalement au traitement des sommes à recevoir aux réserves d'amortissement et à la répartition des bénéfices après déduction de l'impôt.

72. La forte proportion de comptes impayés influe fortement sur la trésorerie des entreprises. Du fait que la plupart des opérations des entreprises sont limitées au secteur public, le redressement de cette situation nécessite l'amélioration du rendement dans tout le secteur public. Une analyse de la comptabilité de 35 entreprises publiques effectuée par la mission a révélé que leurs dettes actives s'élevaient à 22,8 milliards de FG au 30 septembre 1965, équivalant à 80% des ventes annuelles, tandis que leurs dettes passives s'élevaient à 14,5 milliards de FG.

73. Le fait que l'emploi des réserves d'amortissement échappe à l'autorité des entreprises qui les ont constituées est susceptible d'avoir de graves répercussions sur leur efficacité. Pour remplacer leur équipement déprécié ou pour se développer, les entreprises doivent passer par l'organisation du Plan, dont le principal souci est la création de nouveaux projets à financer sur des ressources déjà très limitées.

En outre, les amortissements autorisés sont calculés sur la base du coût initial des biens d'équipement évalué à un taux de change qui est faible par rapport aux prix intérieurs, et il en résulte que les bénéfiques sont surfaits.

74. Le transfert au Plan des bénéfiques et/ou des réserves et le niveau élevé des sommes à recevoirne laissent aux entreprises que des fonds de roulement très insuffisants. Elles doivent en conséquence emprunter au système bancaire pour rétablir leurs liquidités ou augmenter le montant de leurs dettes passives. Cela s'applique particulièrement aux nombreuses entreprises qui ne font que peu ou pas de bénéfiques. Dans la mesure où elles ne règlent pas les sommes qu'elles doivent à d'autres entreprises publiques en général, une partie de la charge des entreprises déficitaires est supportée par celles qui réalisent des bénéfiques. On pourrait se faire une idée plus nette des opérations des entreprises si des subventions étaient accordées directement sur le budget de l'Etat aux entreprises déficitaires.

Aperçu fiscal

75. L'épargne publique se compose donc des excédents courants du gouvernement central, d'une part, des bénéfiques (impôt déduit) et des réserves des entreprises publiques, d'autre part, l'ordre de grandeur réel de ces deux éléments étant incertain par suite de l'emploi de pratiques comptables discutables. Les ordres de grandeur apparents peuvent être récapitulés ainsi qu'il suit:

| <u>Epargne publique</u> | | | |
|--|--|----------------|----------------|
| (valeur en milliards de FG) | | | |
| | | <u>1963/64</u> | <u>1964/65</u> |
| Gouvernement central - excédents du budget de fonctionnement | | 1,6 | 1,5 |
| Entreprises publiques (y compris les banques): | | | |
| Bénéfiques, impôt déduit | | 1,0 | 2,1 |
| Réserves d'amortissement et autres | | <u>1,2</u> | <u>1,5</u> |
| Total | | 3,8 | 5,1 |
| PNB (aux prix du marché) | | 52,4 | 65,3 |
| Total en pourcentage du PNB | | 7,3 | 7,8 |

76. En l'absence d'une croissance de l'ensemble de l'économie ou d'augmentation du volume des importations imposables, on ne peut s'attendre à voir augmenter de façon appréciable au cours des prochaines années le montant de 13 milliards de FG de recettes du gouvernement central

inscrit au budget pour 1966/67. Le chiffre indiqué précédemment de 13,2 milliards de FG de recettes en 1964/65 représentait déjà près de 20 % du produit intérieur brut estimé. La seule augmentation importante prévisible serait celle qui résulterait de l'exploitation des gisements de bauxite de Boké et ne se ferait sentir qu'en 1970 ou 1971 au plus tôt. Comme il a été indiqué à la section concernant le traitement des minerais, des recettes de 2 milliards de FG sous forme d'impôts directs sont attendues du projet de Boké sur la base d'une production de 5 millions de tonnes. Les recettes en devises atteindraient, selon les estimations, 3,6 milliards de FG. Si ces recettes en devises donnent lieu à une augmentation correspondante des importations imposables, les taxes à l'importation pourraient rapporter environ 2 milliards de FG supplémentaires (60% de 3,6 milliards de FG). Ainsi, l'augmentation totale des recettes du gouvernement central due au projet de Boké pourrait être d'environ 4 milliards de FG, soit environ 30% du montant actuel. Si l'on poursuit une politique prudente pour les dépenses budgétaires courantes, ces recettes devraient permettre d'augmenter le montant de l'épargne et de financer les investissements en recourant dans une moindre mesure à des sources étrangères.

77. En ce qui concerne les entreprises publiques, une amélioration sensible de leurs bénéfices apparents a été enregistrée entre 1963/64 et 1964/65 par suite de la réduction de certains déficits (par exemple d'Air Guinée) et de la création de nouvelles entreprises rentables telles que la manufacture de tabacs et allumettes. Cependant, les améliorations ultérieures pourraient être beaucoup plus limitées si des mesures radicales ne sont pas prises pour augmenter le rendement des entreprises, mesures au nombre desquelles devrait figurer la cessation de certaines activités non rentables. En outre, si l'on veut faire apparaître la situation véritable de tout le secteur public, il sera nécessaire de mettre en vigueur de nouvelles pratiques financières, parmi lesquelles la compensation entre entreprises gouvernementales du montant élevé de dettes actives et de dettes passives, la retenue par les entreprises elles-mêmes des réserves d'amortissement et autres, les transferts au Plan des seules sommes qui peuvent être considérées comme de véritables bénéfices en sus des besoins en réserves des entreprises, enfin le versement de subventions par prélèvement sur une caisse commune alimentée par ces bénéfices réels pour couvrir les déficits temporaires d'entreprises dont on attend des résultats ultérieurs satisfaisants.

Politique monétaire

78. Le niveau insuffisant de l'épargne publique par rapport à l'effort d'investissement a amené le gouvernement à emprunter des sommes importantes à la Banque Centrale, ce qui a provoqué de forts accroissements de la masse monétaire, du moins jusque vers la fin de l'année 1965. Les crédits de la Banque Centrale ont été accordés directement au gouvernement pour aider au financement des Plans, et indirectement pour faire face aux besoins financiers des entreprises d'Etat, par le moyen de crédits alloués par les banques spécialisées du pays (Tableau 13). Les emprunts contractés auprès de la Banque Centrale pour permettre le financement du Plan ont cessé au milieu de

l'année 1965 et c'est à cette mesure que doit être attribuée la stabilisation de la masse monétaire enregistrée depuis lors (Tableau 20).

79. La Banque Centrale a été créée le 1er mars 1960 lorsque la Guinée opta pour l'indépendance monétaire. A cette époque, la Guinée se retira de la zone franc, cessa de faire partie de la Banque Centrale et de l'Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest et remplaça le franc CFA, qui est librement convertible en francs français, par sa propre monnaie, le franc guinéen. Les banques commerciales privées, principalement françaises, furent aussi progressivement éliminées, et au début de l'année 1962, le gouvernement avait achevé de reprendre leurs activités à son compte. En juin 1961 furent créés trois établissements bancaires publics spécialisés étroitement liés à la Banque Centrale: le Crédit National (CN), la Banque Guinéenne du Commerce Extérieur (BGCE), et la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).

80. Le CN est le plus important de ces établissements bancaires. A la fin de l'année 1965, son actif représentait près de 70 % des actifs totalisés des trois établissements (Tableaux 14 et 15). C'est la seule banque qui possède des succursales en dehors de la capitale. Son activité consiste principalement à accorder des crédits à court terme aux entreprises d'Etat. Le rendement insuffisant de ces entreprises apparaît à l'examen de la situation des recouvrements du CN. Un sondage effectué par la mission a révélé que, sur onze entreprises, dix étaient en retard pour rembourser leur dette au CN. Sur le montant total des prêts restant à rembourser par les onze entreprises, la part de la seule qui fut à jour dans ses paiements était d'environ 10%. La BGCE a été créée pour effectuer tous les paiements ou virements entre la Guinée et l'étranger. Actuellement, son activité consiste surtout à accorder des crédits à court terme aux entreprises d'Etat pour le financement des importations (Tableau 16). La BNDA a été créée pour fournir des crédits à long terme à l'agriculture, mais en réalité la majeure partie de son activité a consisté à prêter de l'argent à court terme pour financer la commercialisation des produits agricoles (Tableau 17). Cependant, le 1er octobre 1966, cette fonction a été reprise par le CN et le rôle futur de la BNDA apparaît très incertain.

81. Outre ces principales banques spécialisées, il existe deux institutions nationales de moindre importance, le Compte Courant Postal (CCP) et la Caisse Nationale d'Épargne (CNE). Le CCP accepte les dépôts à vue et est utilisé par les banques spécialisées pour les virements à l'intérieur du pays. Il détenait 8% du total des dépôts à vue au 30 septembre 1965. Les documents les concernant étant incomplets ou périmés, il n'a pas été possible d'inclure ces dépôts du CCP dans les analyses que la mission a faites des variations de la masse monétaire au cours des années. Il conviendrait de remédier à cette situation si l'on veut connaître de façon complète et détaillée les variations de la masse monétaire du pays. La CNE accepte les dépôts d'épargne du secteur privé, dont elle met la plus grande partie à la disposition du Trésor. Son avoir a fortement augmenté au cours de l'exercice annuel clos le 30 septembre 1966 et le nombre des comptes qu'elle gère est d'environ 10.000. Cependant, le volume total des dépôts d'épargne n'était que de 46,2 millions de FG (environ 185.000 dollars) à la fin du mois de septembre 1966 (Tableau 18).

32. Le financement par la Banque Centrale a consisté, d'une part, dans l'octroi direct de crédits au gouvernement pour les dépenses du Plan, et d'autre part dans les avances consenties aux trois principales banques spécialisées pour leur permettre de financer principalement les entreprises d'Etat. La Banque Centrale contrôle le volume du crédit accordé par ces trois établissements en fixant des limites aux crédits qu'elle met à leur disposition. Depuis 1961, près de 80% des crédits totaux accordés par ces banques ont été financés par les avances que leur a consenties la Banque Centrale (Tableau 19). Les demandes de crédit présentées aux banques font l'objet d'un examen par un comité de la politique du crédit composé de représentants de la Banque Centrale et des trois banques spécialisées, qui se réunit périodiquement pour les étudier et pour déterminer les grandes lignes des octrois de crédits de la Banque Centrale aux trois banques. Il semble toutefois que l'on n'ait pas réussi par cette méthode à améliorer la qualité des portefeuilles des banques spécialisées, ainsi que l'indique la situation de carence à l'égard du CN dont il a été fait mention plus haut. On ne trouve pas, d'autre part, trace d'un travail d'analyse concernant les tendances de l'ensemble de l'économie, ne serait-ce, par exemple, que les mouvements des prix que la Banque Centrale aurait effectué pour servir à orienter la politique de l'Etat. En tant qu'organe administratif du contrôle des changes, la Banque Centrale n'a commencé que récemment à tenir des comptes de la dette extérieure du pays.

33. De la fin de 1960 à la fin de 1963, soit approximativement pendant la période du Plan triennal, la masse monétaire a presque doublé (Tableaux 20 et 21). Ce gonflement a été entièrement dû à l'augmentation du crédit intérieur, accordé principalement au gouvernement pour couvrir les dépenses du Plan et aux entreprises d'Etat. A la fin de la période précitée, les créances du système bancaire sur le secteur privé s'élevaient seulement à 2,4 milliards de FG contre 32,3 milliards de FG de créances sur les entreprises d'Etat. Les avoirs étrangers nets ont diminué pendant cette période, passant d'un total positif de 2,1 milliards de FG à la fin de 1960 à un total négatif de 0,2 milliards de FG à la fin de 1963.

34. Le rythme d'expansion de la masse monétaire s'est ralenti en 1964 et 1965. L'augmentation a été de 17% en 1964 et de 10% en 1965. Il est possible que le taux d'investissement dans les entreprises d'Etat ait diminué en 1964. C'est en novembre 1964 que fut prise la décision de limiter les augmentations de crédit dans l'économie en suspendant entièrement les crédits au secteur privé. Cette mesure fut renforcée par la décision, prise au milieu de l'année 1965, de mettre fin à l'octroi de crédits bancaires pour financer le Plan. L'accroissement de 10% de la masse monétaire qui s'est néanmoins produit au cours de l'année 1965 a eu pour cause l'augmentation des crédits destinés au Plan avant l'entrée en application de ces décisions.

35. Dans l'ensemble, l'augmentation de la masse monétaire de la fin de 1960 à la fin de 1965 a atteint en moyenne 21% par an. Cette augmentation est due surtout au recours au système bancaire pour le financement des dépenses du Plan. A la suite de la décision, prise

en 1965, de mettre fin à cette pratique, le gonflement de la masse monétaire a cessé. Du 30 juin 1965 au 30 juin 1966, il s'est produit en réalité une régression de 1% de la masse monétaire par comparaison avec l'augmentation de 23% enregistrée du 30 juin 1964 au 30 juin 1965.

V. COMMERCE EXTERIEUR ET FINANCES EXTERIEURES

86. Le commerce extérieur a une importance considérable pour l'économie guinéenne, et ce à plus d'un titre. La proportion du produit national brut qui est exporté s'élève à 18%; tous les biens d'investissement et les combustibles sont importés; la plupart des produits manufacturés doivent être importés aussi. Pour ce qui est des biens de consommation, où nous incluons les produits alimentaires, on estime que les importations correspondent en gros à un tiers de la demande effective intérieure 1/. Et pourtant les recettes d'exportation sont loin d'équilibrer la valeur des importations. Pour compenser le gros excédent de ses importations le pays a recours à des sources extérieures de financement. Depuis environ 1960, il doit de plus en plus compter sur ces sources extérieures pour maintenir les importations au niveau élevé qu'elles ont atteint.

87. Les statistiques officielles sont loin de couvrir la totalité du commerce extérieur de la Guinée. Pour essayer d'en donner un tableau plus complet, la mission a procédé à certaines corrections. Ainsi, les statistiques douanières relatives aux exportations ont subi certains réajustements fondés sur les résultats d'une analyse de divers secteurs de l'économie. Mais, même ainsi révisés, les chiffres ne peuvent tenir compte de la contrebande qui porte sur des produits tels que le café, les diamants et le riz. Pour ce qui est des importations, les statistiques douanières ne font entrer en ligne de compte que celles qui ont été acquittées au moyen des entrées courantes de devises étrangères. Elles laissent donc de côté les importations des biens d'investissement et autres produits nécessaires à l'exécution du Plan car celles-ci sont financées par l'aide étrangère. Jusques et y compris l'année 1964, les statistiques douanières ont fait état des importations réalisées par la Société Fria, mais ce n'est plus le cas depuis lors. De surcroît, pendant les années où les importations de la Fria ont été incluses dans les statistiques douanières, on n'en a pas tenu un compte séparé. Dès lors le tableau du commerce extérieur que présentent ces statistiques est beaucoup trop approximatif pour qu'on puisse l'analyser utilement et donc en tirer des conclusions dont la politique économique pourrait s'inspirer.

1/ Pour 1964/65 on évalue le revenu personnel global (dont on admet qu'il équivaut à la demande de biens de consommation car l'épargne individuelle peut à juste titre être tenue pour à peu près nulle), à un total de 58 milliards de FG. Or cette année là, la valeur aux prix de détail de la totalité des biens de consommation importés a été d'environ 19,4 milliards de FG (le coût au débarquement des biens de consommation importés fut de 8,8 milliards de FG).

L'Exportation - Ses tendances

88. Depuis 1960, la tendance des exportations, en valeur, a été à la baisse ou à la stagnation (Tableau 51). Le chiffre annuel, en valeur nette, dans lequel est inclus le pourcentage de ses exportations brutes que la Fria verse au Gouvernement (ce pourcentage n'est que d'un tiers) a été évalué à 11,2 milliards de FG pour 1960, 7,2 milliards pour 1963, 7,3 milliards pour 1964/65 et 7,4 milliards pour 1965/66.

89. Ces recettes proviennent de l'exportation des produits agricoles (54% en 1965/66), des produits miniers (9%, y compris les diamants) et de l'alumine (37%, sur la base nette, décrite plus haut). Par rapport à 1960, la valeur des exportations agricoles et minières de 1965/66 a été inférieure de 4,8 milliards de FG. Cette baisse n'a été compensée que partiellement par les recettes nettes en devises de l'alumine qui se sont élevées à 2,7 milliards en 1965/66 (l'exportation de l'alumine n'a commencé qu'en 1960).

90. Les principaux produits agricoles exportés sont le café, les bananes, les ananas et les palmistes. Pour tous ces produits les exportations ont, à long terme, tendu à décroître. Cet état de choses tient à la désorganisation des sources d'approvisionnement et des marchés consécutive à l'exode des planteurs européens et à la réorientation des courants d'exportation qui se sont détournés des marchés traditionnels des pays de l'Ouest, tels que la France, en faveur des pays communistes. Le fait que ces produits se vendaient à des prix satisfaisants sur les marchés étrangers n'a pas suffi à enrayer la baisse des recettes. Les marchés orientaux pourraient en absorber des quantités supplémentaires, en raison même du traitement préférentiel qu'ils leur accordent. Encore faudrait-il que ces quantités fussent disponibles. Pour que la production puisse augmenter, il faudrait qu'elle soit mieux organisée et que la politique agricole fût modifiée. Il conviendrait en effet de fournir aussi aux agriculteurs des raisons d'accroître leur production, non seulement en leur accordant des prix plus rémunérateurs, mais aussi en accroissant l'offre de biens de consommation, de façon qu'ils aient la possibilité d'utiliser les fonds qu'ils retirent de la vente de leur production.

91. Ceux des produits miniers pour lesquels les recettes d'exportation ont diminué sont le minerai de fer, la bauxite et les diamants. Pour le minerai de fer, la baisse est due à la piètre qualité du produit, aux difficultés que suscite la concurrence internationale et au fait que la compagnie productrice reçoit des attributions de devises insuffisantes par comparaison avec ses besoins. En ce qui concerne la bauxite et les diamants, la production a décliné rapidement à partir de 1961, année où ont été expropriées les sociétés exploitantes dont le capital appartenait à des étrangers. Comme il est dit au chapitre du Volume II consacré aux produits miniers, l'extraction du minerai de fer a cessé au début de cette année et il est improbable qu'elle reprenne, à moins que l'on n'en vienne, au cours des ans, à s'intéresser de nouveau aux filons non exploités qui se trouvent près du Libéria dans la chaîne des Monts

Nimba-Simandou. Pour ce qui est des diamants, l'installation récente d'un nouveau matériel d'exploitation donne à penser que l'exportation pourra augmenter en valeur; encore est-il très peu sûr que cette augmentation soit substantielle. Par contre, l'exportation de la bauxite va croître de façon appréciable, même à court terme, du fait que la Société Halco a entrepris d'exploiter les gisements de l'île de Tamarra à titre intérimaire, en attendant que le vaste projet de Boke entre en service.

92. En raison de la diminution des diverses exportations du pays, la production d'alumine entreprise par la Fria a vite fourni une part très importante des recettes en devises. En quelque 5 à 6 ans, la Fria en est venue à assurer près de 40% des devises dont le pays dispose pour les besoins généraux de son économie, et ce après déduction de ce qu'elle conserve pour ses propres besoins. Comme nous le disons sous la rubrique de la transformation des minerais, on négocie actuellement une expansion de l'activité de la Fria, ce qui accroîtrait jusqu'à un certain point les ressources en devises.

Evolution des importations

93. Alors qu'il y avait baisse ou stagnation des exportations, les importations ont augmenté régulièrement et de façon considérable, au point de croître de plus de 40% de 1960 à 1965/66, soit de 13 milliards de FG à 18,4 milliards (Tableau 52). Mais ce phénomène est dû entièrement aux importations requises en vertu des Plans du pays, importations dont le règlement est assuré par des sources extérieures de financement. Les autres importations, celles dont le prix est prélevé sur les ressources propres à la Guinée, y compris même les excédents agricoles américains, que les Etats-Unis financent, et les importations réalisées au titre d'accords bilatéraux, n'ont guère varié (9,4 milliards de FG en 1960; 9,7 milliards en 1965/66). Par contre, les importations faites au titre des Plans nationaux sont passées de 3,6 milliards en 1960 à 8,7 milliards en 1965/66, d'où l'augmentation régulière et considérable dont nous avons fait état. En 1965/66, les importations au titre du Plan ont atteint 47% des importations totales. Ces chiffres ne comportent pas les importations réalisées par la Fria pour ses propres besoins, dont le coût atteint près de 3 milliards l'an. Il s'agit pour plus des deux tiers de fournitures nécessaires au fonctionnement de la Fria, à quoi s'ajoutent des sommes moindres consacrées aux investissements (615 millions ces dernières années) et aux produits alimentaires (100 millions ces dernières années).

94. Les importations courantes de la Guinée comportent une grosse proportion de produits alimentaires, de boissons et de tabac (26% en 1965/66) ainsi que de tissus et de vêtements (18%). Les biens de consommation durables (non compris les véhicules) acquis grâce aux ressources en devises du pays, ne constituent qu'une part négligeable des importations (181 millions en 1965/66, soit moins de 2% des importations courantes). Le matériel de transport et les combustibles ont ensemble représenté 19% des importations acquittées par le pays lui-même en 1965/66. Depuis 1960, les importations d'aliments ont assez nettement augmenté. Alors qu'elles s'élevaient cette année-là, à 1,8 milliard de FG, elles ont atteint 2,6 milliards en 1965/66, et ont même beaucoup dépassé ce

chiffre en certaines années antérieures récentes. Les sommes consacrées aux autres chefs de dépenses ont diminué (tissus, vêtements, biens de consommation durables) ou n'ont que peu varié (matériel de transport et combustibles).

95. Il est évident que la forte poussée des importations est due surtout à l'achat de biens d'investissement, qu'il s'agisse des investissements réalisés au titre des Plans ou de ceux dont l'origine est différente. La valeur totale de cette catégorie d'importations est passée de 5,3 milliards en 1960 à 9,5 milliards en 1965/66. En cette dernière année, elle représente plus de 50% de la valeur des importations totales. Le fait que l'on ait consacré tant de devises peu abondantes à des biens d'investissement, même si les achats ont en grande partie été financés de l'étranger, amène à se préoccuper de la qualité des investissements réalisés. Or, comme nous le montrons dans nos analyses sectorielles (par exemple, dans celles qui ont trait à l'industrie de transformation, aux transports et à l'énergie électrique) la politique des investissements ne s'est pas fondée sur le genre d'analyse rigoureuse qui eût été nécessaire eu égard à la pénurie des ressources. Il y a eu tendance à accepter facilement des biens d'investissement offerts à crédit par l'étranger, sans se préoccuper de savoir dans quelle mesure le pays pourrait ultérieurement rembourser. L'une des conséquences de cette facilité, c'est la lourde charge qu'impose au pays le service de la dette extérieure ainsi accumulée progressivement.

96. De façon semblable, on s'est laissé aller à compter sur les importations d'aliments de base, tels que le riz. Le pays pouvait en effet, du moins jusqu'à une date récente, obtenir ces produits des Etats-Unis d'Amérique à des conditions avantageuses (grâce à la loi PL 480). Ainsi, de 1960 à 1965/66, les importations de riz ont augmenté de 1 milliard de FG. D'ailleurs, les agriculteurs n'ont pas été suffisamment encouragés à accroître leur production d'aliments de base. Le contrôle des prix et la rareté des marchandises qu'ils auraient pu acheter les détournent du marché des centres urbains. La rareté des biens de consommation provient à la fois du volume trop faible des importations et de l'insuffisance de la production intérieure. Dès lors, les agriculteurs vivant en économie de substance n'ont aucune raison de vouloir passer à une économie d'échange.

Déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements

97. Le déficit net de la balance commerciale (où l'on inclut ce tiers de la valeur brute de ses exportations que la Fria verse au Gouvernement, mais non les importations de cette Société) a presque sextuplé de 1960 à 1965/66. Il a en effet passé de 1,9 milliard à 11 milliards de FG (Tableau 53). En fait, depuis 1964, ce déficit annuel a été plus élevé que la totalité des recettes nettes de l'exportation. Et depuis 1963, il s'est accru au taux composé de 20% par an. En 1965/66 il a dépassé de 50% les recettes nettes de l'exportation.

98. Quant au déficit brut de la balance commerciale, qui comporte à la fois la valeur brute des exportations et des importations de la Fria,

il a augmenté de façon moins spectaculaire, encore que très marquée. Il est passé de 3 milliards en 1960 à 8,5 milliards en 1965/66. Ce déficit brut n'a cependant pas grande signification et n'est ici cité que pour mémoire. En effet les devises que la Fria garde pour elle ne sont pas utilisables pour les besoins généraux du pays, tandis que ses importations ne sont pas imputables aux recettes nettes du pays en devises.

99 Les fortes augmentations progressives du déficit annuel de la balance commerciale sont dues à la croissance des importations de biens d'investissement, de biens intermédiaires et de produits alimentaires d'une part, et d'autre part, à la stagnation des exportations. En outre, comme le montre le tableau de la balance des paiements (Tableau 54), le déficit de la balance commerciale s'ajoute à un déficit dû aux services. Ce second déficit a pour cause les transferts de bénéfices, les versements d'intérêts, les transferts de fonds des professeurs et techniciens étrangers et les voyages à l'étranger 1/. Ce déficit des comptes courants aurait encore été plus élevé si la France n'avait versé des pensions civiles et militaires à des ressortissants Guinéens; or, ces versements ont cessé depuis la rupture des relations diplomatiques avec la France, qui date de novembre 1965. Par contre, ledit déficit a été comblé par les subventions du Gouvernement américain, les ventes de surplus agricoles américains payables en monnaie locale, les prêts de gouvernements étrangers, les crédits de fournisseurs, les moyens de financement résultant d'accords de paiement bilatéraux et, semble-t-il, par des moratoires applicables à certaines échéances de dettes 2/. La pénurie de devises est révélée par le fait que la Guinée a dû tirer sur le Fonds Monétaire International à concurrence d'un million de dollars pour s'acquitter du versement en or que comportait l'augmentation de sa quote-part, exigible le 27 juillet 1966.

Courants commerciaux

100. Pendant la période qui a suivi son accès à l'indépendance et jusqu'à ce qu'elle quitte la zone franc en 1960, les trois quarts du commerce extérieur de la Guinée se sont effectués avec les pays de la zone franc et surtout avec la France. Depuis lors elle s'est tournée surtout

1/ Il s'agit en grande partie des pèlerinages à la Mecque.

2/ Le montant des intérêts et amortissements versés au titre de la dette extérieure dont la balance des paiements fait état, a été de l'ordre de 10 millions de dollars par an, pendant la période dont nous nous occupons. Ce montant est évidemment inférieur à ce qu'exigerait le service d'une dette extérieure d'environ 200 millions de dollars, composée, à concurrence de 15% de crédits de fournisseurs et, à concurrence de 50% d'emprunts dont l'amortissement s'étend sur une période maximale de 12 ans.

vers les pays à monnaie non-convertible, principalement les pays communistes. Cette réorientation s'est faite aux dépens des zones à monnaie convertible, et plus spécialement de la zone franc (Tableau 55). En 1965/66, elle n'a reçu que 37% de ses importations de pays à monnaie convertible, dont 9% seulement de la zone franc et 25% de la zone dollar. Encore ce dernier pourcentage n'est-il aussi élevé qu'en raison des livraisons faites au titre de la loi PL 480. Cette part des pays à monnaie convertible ne comprend pas les importations de la Fria qui, si elles y avaient été incluses, l'auraient probablement portée à quelque 50%. Dans le cas des exportations, on constate aussi une diminution des ventes vers les zones à monnaie convertible, mais elle est moindre que pour les importations. En 1965/66, ce sont 67% des exportations qui ont été placées dans les zones à monnaie convertible, en grande partie grâce aux exportations d'alumine de la Fria. En effet, 90% de ces exportations d'alumine sont destinés aux compagnies associées à cette entreprise, lesquelles sont de nationalité américaine, française, britannique, suisse et allemande.

101. Cet infléchissement des courants du commerce extérieur semble avoir eu pour effet de rendre excédentaires les échanges commerciaux courants de la Guinée avec les pays à monnaie convertible (non compris donc, les importations faites au titre du Plan). En 1965/66, la Fria a versé à l'Etat une somme nette de 2,7 milliards de FG en devises convertibles. Les ventes d'autres produits à des pays à monnaie convertible ont représenté 15% des exportations brutes, soit environ 1,9 milliard de FG (15% de 12,8 milliards). Dès lors la Guinée a reçu quelque 4,6 milliards en monnaies convertibles, tandis que ses importations courantes facturées en monnaies convertibles n'ont atteint qu'un total d'environ 3,6 milliards (37% de 9,7 milliards). Il faut cependant se rappeler que la valeur totale des importations courantes englobe les produits livrés au titre de la loi PL 480, dont le coût est d'environ 1,6 milliard de FG (17% de 9,7 milliards). Il en résulte que l'excédent des recettes en monnaies convertibles, semble avoir été de l'ordre de 2,6 milliards (4,6 milliards moins 2 milliards). Il est vraisemblable que cet excédent net des opérations commerciales courantes a servi à apurer le déficit afférent aux services pour ce qui concerne les zones à monnaie convertible.

102. Au cours de ces dernières années, les déficits annuels du commerce courant avec l'U.R.S.S, les pays d'Europe orientale et la Chine continentale, ont été les suivants:

MILLIONS DE FRANCS GUINEENS

| | <u>1964</u> | <u>1964/65</u> | <u>1965/66</u> |
|--------------|-------------|----------------|----------------|
| Exportations | 2.632 | 4.613 | 4.147 |
| Importations | - 5.474 | - 5.000 | - 5.915 |
| Déficit | - 2.842 | - 387 | - 1.768 |

Cette position déficitaire des échanges courants avec les pays communistes devrait en principe permettre à la Guinée d'accroître ses exportations vers des pays qui lui accordent un traitement préférentiel. En fait, les principaux produits qu'elle exporte à destination des pays à monnaie inconvertible sont les bananes, les ananas et les palmistes. Voici comment se sont réparties les exportations agricoles principales en 1965/66:

| | Total | Vers l'U.R.S.S. l'Europe orientale et la Chine continentale | Vers d'autres pays à monnaie inconvertible (Yougoslavie et R.A.U.) | Vers les pays à monnaie con- vertible |
|-----------|-------|--|--|---|
| Bananes | 100 | 68,2 | 30,8 | 1,0 |
| Ananas | 100 | 68,9 | 22,0 | 9,1 |
| Palmistes | 100 | 60,2 | 33,8 | 6,0 |
| Café | 100 | 23,5 | 11,0 | 65,5 |

103. Pour ce qui est de la banane, la Guinée est le principal fournisseur des pays du bloc oriental et de la Yougoslavie. Ces pays en ont importé au total 50.700 tonnes en 1964 ^{1/} et la Guinée elle-même en a exporté environ 43.000 tonnes, principalement destinées à eux. Si le tonnage des bananes qu'importent les pays d'Europe occidentale est beaucoup plus considérable et augmente rapidement, il est de fait que la Guinée s'y heurterait à la concurrence d'autres fournisseurs jouissant d'une préférence (par exemple les Etats associés à la Communauté économique européenne et la Jamaïque, dans le cas du Royaume-Uni). Même en l'absence de cette préférence, la compétition resterait difficile, en raison de la fragilité des espèces de bananes produites en Guinée et de la nécessité d'un conditionnement plus onéreux. Il est toutefois certain que la consommation de bananes dans les pays de l'Est en est encore à un niveau assez bas. Il semblerait donc que cette consommation peut s'accroître beaucoup et que la Guinée pourrait alors tirer parti de sa position privilégiée.

104. Cette position privilégiée, la Guinée en jouit également en ce qui concerne l'exportation des ananas vers les marchés de l'Est. Cependant, les échanges portent de plus en plus sur les conserves d'ananas, en raison surtout des problèmes techniques que pose le transport des fruits frais et parce que le fret est plus avantageux pour les fruits en boîtes. Il est à noter que la conserverie d'ananas s'est beaucoup développée en Côte d'Ivoire, qui dès 1961 en avait exportés à peu près autant en volume

^{1/} FAO, Situation et perspectives courantes de la banane, CCP/bananes/66/2, 1966.

que ce que la Guinée exporte actuellement 1/.

105. La Guinée exporte actuellement les palmistes à l'état brut, surtout à destination du Bloc oriental 2/. Les importations de matières grasses du Bloc oriental, étant actuellement peu élevées, il y aurait place pour une expansion des importations en provenance de Guinée. D'ailleurs pour ce groupe de produits, les perspectives du marché international sont bonnes.

106. Le café est le seul des principaux produits agricoles exportés par la Guinée dont la part expédiée vers les pays du Bloc oriental est faible. Ses exportations vont surtout vers les pays importateurs signataires de l'Accord International du Café, accord auquel la Guinée n'a pas adhéré. La raison de cet état de choses est d'ordre historique, car, aux termes de l'accord, les pays importateurs dirigent leurs achats par rapport à l'année de référence. En 1965, l'U.R.S.S. et les pays d'Europe orientale ont importé au total 1.763.000 sacs de café, dont 39.000 seulement en provenance de la Guinée. Alors que ce pays avait exporté une moyenne annuelle de 177.000 sacs de 1960 à 1962, le chiffre des expéditions a baissé à partir de 1963 pour remonter à 166.000 sacs en 1965/66. C'est probablement la moyenne précitée de 177.000 sacs qui servirait de référence pour déterminer le contingent d'exportation de la Guinée si ce pays décidait d'adhérer l'Accord du Café.

Taux de change réels applicables aux exportations et importations de produits agricole

107. Pour calculer en francs guinéens le coût de production FOB des denrées agricoles exportées, il faut additionner les paiements aux producteurs, les subventions que représentent la fourniture de moyens de production tels que les engrais, et les frais d'exploitation des deux entreprises nationales qui assurent les exportations, à savoir Guinexport et l'Office de la Banane. En 1964/65 et pour six produits (à savoir les bananes, les ananas, le café, les palmistes, les arachides et le sésame) ces différents éléments de dépense ont été les suivants:

1/ "Pineapple Fact Book", publié en 1963 par l'Association des Producteurs d'ananas d'Hawaï.

2/ La Guinée vient de conclure avec un entrepreneur italien un contrat portant sur la construction d'une usine d'extraction de l'huile de palme; la capacité de cette usine équivaut à environ un tiers des exportations actuelles de palmistes.

(en millions de FG)

| | | |
|---|----------|--------------|
| Paiements aux producteurs | 2.938,00 | |
| Subventions en nature aux producteurs (engrais) | 597,00 | (évaluation) |
| Guinexport: frais d'exploitation | 1.225,00 | |
| Offibanane: " " | 148,00 | |
| | <hr/> | |
| Total | 4.908,00 | |

108. D'autre part, l'exportation de ces six produits a rapporté 13.790.000 dollars, soit au taux officiel d'environ 245 francs pour un dollar, pas plus de 3.378 millions de Francs Guinéens. Ces chiffres établissent que, pour chaque dollar encaissé, le coût de production s'est élevé à 355 francs, c'est-à-dire à 45% de plus que le taux de change officiel. Si l'on admet par hypothèse que les dépenses en monnaie nationale correspondent à un niveau de rémunération adéquat, on a là une mesure partielle de la dépréciation de la monnaie par rapport au taux de change officiel. Bien entendu, cette dépréciation serait encore plus grande dans l'hypothèse contraire, c'est-à-dire si les prix officiels et les subventions en nature n'étaient pas suffisants pour rémunérer les facteurs de production au niveau de l'exploitation agricole.

109. Par contre, le consommateur des aliments de base importés (riz, sucre et farine) les achète, en monnaie nationale, et par rapport à chaque dollar que coûte l'importation, à un taux très supérieur à celui du coût de production des denrées exportées par rapport à chaque dollar encaissé. En effet, le total des importations de riz, sucre et farine réalisées en 1964/65 a coûté 12.190.000 dollars, soit 2.988 millions de FG au taux officiel de change. Or, sur la base des prix payés par les consommateurs, ces importations ont rapporté 6.015 millions de FG, ce qui correspond à 493 FG par dollar dépensé à l'importation. En 1965/66 on trouve un chiffre encore plus élevé (valeur des importations = 8.280.000 dollars, soit 2.028 millions de Francs Guinéens au taux officiel de change; prix total payé par les consommateurs = 4.607 millions de Francs Guinéens, soit 556 francs par dollar d'importation). De surcroît, il faut avoir en l'esprit que les prix de vente au détail sont fixés par les autorités, de sorte qu'ils ne tiennent sans doute pas suffisamment compte de la rareté réelle des denrées dont il s'agit.

110. Cet écart entre les prix qui viennent d'être analysés agit comme un frein sur ceux qui produisent pour l'exportation. Leur situation est considérablement aggravée, d'ailleurs, par la rareté des biens de consommation importés, surtout en dehors de Conakry, c'est-à-dire là où vivent les producteurs des denrées à exporter. Conakry reçoit en effet 40% des biens de consommation importés, alors que les résidents de cette ville ne représentent que 5% de la population totale du pays. Voilà pourquoi il faudrait

accroître à la fois la rémunération en monnaie nationale des producteurs et l'offre de biens de consommation à acheter par eux. Il pourrait en résulter une augmentation des recettes en devises, qui faciliterait ensuite l'importation d'un volume plus considérable de biens de consommation. On contribuerait ainsi à porter remède à la grave pénurie de devises dont souffre le pays.

VI. AIDE ETRANGERE - DETTE EXTERIEURE
ET
PROJECTION DES COMPTES EXTERIEURS

Aide et dette extérieures

111. La Guinée se classe en tête des pays peu développés quant au montant de l'aide qu'elle a reçue de l'étranger, compte tenu de sa population, de son produit national et de ses investissements. De son retrait de la zone franc, c'est-à-dire du 1er mars 1960 au 30 juin 1966, on estime qu'elle a sans doute reçu une moyenne annuelle de 43 millions de dollars (chiffres bruts) ce qui correspond à quelque 12 dollars par habitant, à peu près 20% du produit intérieur brut et environ 80% des investissements fixes bruts réalisés 1/.

1/ Faute de données précises quant aux débours effectifs des pays ayant fourni l'aide extérieure, nous avons calculé le chiffre de 43 millions de dollars en partant des renseignements fournis à la mission sur le montant de la dette publique extérieure à la date du 30 juin 1966. Il semble que cette dette extérieure non amortie soit élevée alors à un total de 206,5 millions de dollars, y compris les versements promis mais non encore réalisés (Tableau 56). La dette envers la France, soit 6,9 millions de dollars, en a été déduite car elle a été contractée antérieurement au 1er mars 1960. Par contre, nous avons ajouté 69,4 millions de dollars, cette somme étant le total de l'aide consentie par le Gouvernement des Etats-Unis sous forme d'assistance technique et de livraisons de produits agricoles et autres. On aboutit ainsi à un total de 269 millions de dollars d'engagements contractés au titre de l'aide extérieure pendant la période envisagée. Il n'a pas été possible d'obtenir de chiffres relatifs aux autres sources d'aide extérieure.

Nous avons ensuite essayé de calculer l'aide totale effectivement versée en comparant le montant des engagements contractés aux déficits annuels, en compte courant, de la Guinée. Pendant les quelque 4 ans qui vont de 1963 à 1965/66, ces déficits ont été en moyenne de 39,7 millions de dollars par an. Dès lors, pour la période de 6 ans et 4 mois à laquelle s'applique le total d'aide extérieure que nous venons de citer, le déficit total peut être évalué à quelque 250 millions de dollars, de sorte que ce serait environ 93% des contrats d'aide extérieure, totalisant 269 millions de dollars à la fin du 1er semestre 1966, qui auraient été effectivement versés. Si cette évaluation est exacte, les comparaisons qui nous ont servi à déterminer l'importance du concours apporté au pays par l'aide étrangère sont dans l'ensemble valables.

Il est cependant impossible de concilier le montant des engagements contractés, soit 269 millions de dollars, avec les montants de l'aide financière extérieure que citent le Plan triennal et la 1ère tranche du Plan septennal (qui va jusqu'au 30 septembre 1966). L'addition de ces deux chiffres donne un total de 30,3 milliards de FG, soit

(Voir suite au bas de la page suivante)

112. Voici comment se répartissent les 206,5 millions de dollars de la dette publique extérieure au 30 juin 1966; c'est à l'U.R.S.S. qu'était dû le montant le plus élevé, 81,3 millions de dollars. Venaient ensuite la République fédérale d'Allemagne, 17,9 millions, et la Chine continentale, 17,1 millions. Les crédits accordés par des fournisseurs privés ressortissants de pays occidentaux s'élevaient à 31,6 millions. La dette contractée vis-à-vis du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique n'était que de 8,5 millions de dollars, pour cette simple raison que l'aide américaine a consisté surtout en subventions et quasi-subventions représentées par l'assistance technique et les livraisons de produits agricoles et autres (les subventions et quasi-subventions de ce genre se sont élevées à 69,4 millions, l'aide américaine totale ayant été de 77,9 millions de dollars pendant la période dont nous nous occupons). Les montants dus à d'autres pays "occidentaux", c'est-à-dire à la France, à la République fédérale d'Allemagne, au Ghana, à l'Indonésie, au Maroc, à la République Arabe Unie et à la Yougoslavie, donnaient un total de 51 millions de dollars. Enfin, la Guinée devait 15,3 millions de dollars à certains pays "orientaux": Bulgarie, République démocratique allemande, Hongrie et Tchécoslovaquie.

113. L'aide des Etats-Unis pendant ladite période s'est élevée à une moyenne approximative de 12 millions de dollars par an, soit près d'un tiers du déficit courant. Cette aide n'a que rarement été liée à tel ou tel projet précis. Elle a atteint un chiffre nettement plus élevé en 1963/64 (22 millions) et en 1964/65 (25 millions). Il s'est agi, à concurrence de 40% du total, de cessions de denrées agricoles au titre de la loi PL 480, les envois de riz dépassant de loin ceux des autres produits: farine de blé, huiles alimentaires et coton. D'autres biens ont également été livrés au titre de l'aide pour un montant égal à 28% du chiffre total: surtout matériels de transport, combustibles, engrais, produits chimiques, matériel industriel et équipement d'exploitation minière. Quant à l'assistance technique - 20% du total - elle a soutenu divers programmes d'agriculture (concernant surtout le riz), d'éducation et formation professionnelle, de transports et télécommunications, et de santé publique. Cette assistance technique américaine, comme d'ailleurs semble-t-il celle d'autres pays et de l'ONU, s'est heurtée à bien des obstacles, dont surtout la difficulté d'obtenir dans des délais normaux les décisions incombant aux autorités publiques, les restrictions frappant les déplacements des techniciens et le manque de personnel guinéen appelé à travailler avec ces derniers. Les prêts consentis par les Etats-Unis ont eu pour but de financer l'importation des pièces nécessaires à l'assemblage de camions, certains projets destinés à équiper Conakry et quatre villes de l'intérieur en énergie électrique, et de petits programmes d'aviation civile.

1/ 121,2 millions de dollars, soit à peine un peu plus de 45% des engagements contractés. Il est probable que les comptes relatifs aux Plans laissent de côté un montant considérable d'aide étrangère correspondant aux crédits consentis à la Guinée dans le cadre des accords bilatéraux de paiement que ce pays a conclus avec des pays du Bloc oriental.

114. L'U.R.S.S. a aidé à la réalisation de projets industriels (l'usine de transformation de produits alimentaires de Mamou et la scierie de N'Zerekore). Ce pays a aussi financé la construction d'un hôtel, un programme d'élevage de bétail, la création de l'Institut Polytechnique de Conakry et diverses autres réalisations dont un stade. L'assistance de la Chine a eu pour objet certaines installations industrielles (la manufacture de cigarettes et d'allumettes et l'usine de traitement du thé), une centrale hydraulique et la construction à Conakry d'un vaste bâtiment officiel appelé le Palais du Peuple, qui héberge notamment l'Assemblée Nationale Législative.

115. Les prêts de la République fédérale d'Allemagne ont été consentis pour les chemins de fer, pour l'importation de matériel servant à la construction de routes et pour le développement du réseau téléphonique. Ceux de la Yougoslavie ont financé deux manufactures, l'une de briques et l'autre d'ameublement, ainsi que la construction d'un barrage et d'une centrale hydraulique. Les crédits accordés par des fournisseurs privés (de Belgique, de France, d'Italie, de Suisse, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique) ont servi à la création de diverses installations industrielles et à la construction de routes.

116. La dette envers la France date d'avant l'indépendance. Elle est faite de divers emprunts contractés auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique qui, consolidés en 1965, constituent depuis lors deux emprunts, l'un de 1,3 millions et l'autre de 5,6 millions de dollars. Le service de cette dette devait se faire semestriellement. Mais, si la première échéance a été honorée le 30 juin 1965, il n'en a plus été de même à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Guinée, donc après novembre 1965. Il faut ajouter qu'une commission mixte franco-guinéenne, dont le rôle devait être de négocier les dédommagements relatifs à l'expropriation des biens français en Guinée, ne s'est jamais réunie, et qu'il en est allé de même des négociations prévues relatives à la part allouée à la Guinée des prêts et avances de la France à la Fédération de l'Afrique Occidentale Française. Cette part est de quelque 100 millions de francs français soit environ 20 millions de dollars. Il faut cependant reconnaître que la répartition a été faite par les membres de la Fédération sans la présence de la Guinée. On évalue enfin à quelque 30 à 40 millions de francs français (6 à 8 millions de dollars) les arriérés dont la Guinée est débitrice, notamment envers les créanciers français privés. D'autre part, les versements que faisait la France au titre des pensions dues aux anciens militaires, versements que l'on évalue à environ 7,5 millions de dollars annuellement, ont cessé depuis novembre 1965.

117. En dernière analyse, les résultats économiques obtenus grâce à cette masse considérable de concours extérieurs ne sont pas très impressionnants. La plupart des installations industrielles ainsi créées se débattent dans de graves difficultés, dont nous traitons dans le chapitre consacré aux industries de transformation. Les crédits consentis par des fournisseurs imposent le service d'une dette qui pèse lourd sur les finances du pays. Il est d'ailleurs très douteux que ce genre de financement convienne à la construction de routes où, dans la meilleure des hypothèses, il

faut une longue période de temps avant de réaliser des profits d'ordre économique. Cependant, l'erreur la plus grave c'est de n'avoir pas étudié comme il se devait les projets retenus. Si cette constatation vaut en général pour tous les projets d'investissement, elle a des conséquences particulièrement fâcheuses lorsqu'il est question d'employer des prêts d'origine étrangère dont le remboursement viendra en déduction des ressources futures du pays.

Le service de la dette

118. Le montant élevé des emprunts extérieurs que la Guinée a contractés depuis peu d'années, oblige ce pays à verser un volume d'arrérages auquel il est difficile de pourvoir. À considérer les tableaux d'amortissement, on voit que ce n'est pas avant 1976 que ces arrérages diminueront de façon appréciable. C'est que la dette publique est composée pour une grande part de crédits ouverts par des fournisseurs ainsi que de prêts de l'U.R.S.S. et d'autres pays d'Europe de l'Est, dont le remboursement s'étale sur une période maximale de 12 ans (Tableau 57). Pour 1967, la part des arrérages totaux afférente aux fournisseurs est de 55%, pour 1958 elle est de 52% (Tableau 58). Ce pourcentage baisse ensuite graduellement jusqu'à zéro. Par contre, le lourd service des emprunts placés auprès des pays d'Europe de l'Est croît rapidement à partir de 1969 et, pour la période 1969 - 1976, il constituera 63% du total. Il va de soi que le service de cette énorme dette pèserait d'un poids moins lourd sur l'économie guinéenne s'il était possible d'allonger la période d'amortissement desdits emprunts.

119. Il convient de signaler que les arrérages dont nous faisons état ci-après ne s'appliquent pas à la totalité de la dette publique non amortie au 30 juin 1966, mais seulement à un montant de 183 millions de dollars. En effet, le Gouvernement de la Guinée n'ayant communiqué à la mission que des données partielles, il a été impossible de voir clairement comment se faisait le service d'une série d'emprunts totalisant 23,5 millions, dont le détail est le suivant: 4,6 millions de dollars prêtés par la Chine continentale, 14 millions prêtés par le Ghana, 4,6 millions dus à la République fédérale d'Allemagne et diverses dettes plus petites 1/. Certes, pour une

1/ Le prêt du Ghana date de 1958. Or le Ghana a rompu les relations diplomatiques avec la Guinée en février 1966, à la suite de sa décision de donner asile à Kwame N'Krumah. Le 4 février 1967 le Gouvernement guinéen a fait connaître à la Banque Internationale que l'on n'a jamais déterminé les conditions de remboursement de ce prêt, de sorte que la question est encore en suspens.

Le 4 février également, le Gouvernement guinéen a signalé qu'il était en retard dans le service d'emprunts contractés auprès du Maroc et de la France. Dans le cas du Maroc, les arriérés s'élevaient à 1.292.000 dollars, et aucune explication n'a été donnée. Pour ce qui est de la France, les arriérés s'élevaient à 380.000 dollars. Nous avons déjà expliqué plus haut de quelles dettes il s'agissait et pourquoi le service en a été interrompu.

bonne part des emprunts dont nous n'avons pu tenir compte, il ne s'ajoute-rait sans doute pas grand chose au montant des arrérages, sinon sur un grand nombre d'années. Le reste ne peut cependant être complètement passé sous silence. De surcroît, aucune provision n'a été faite pour le service des dettes contractées après le milieu de 1966. Toutes corrections apportées au tableau ci-après pour tenir compte des deux éléments précités accroîtraient le montant des arrérages.

120. Dans le tableau ci-après, le montant des arrérages a été calculé en pourcentage des recettes nettes d'exportation et de la valeur brute des exportations. Si les taux dont il s'agit ne croissent pas aussi rapidement qu'au cours de ces dernières années, ils sont néanmoins très élevés. Par rapport aux recettes nettes en devises de l'exportation (c'est-à-dire après déduction des dépenses en devises de l'exploitation minière) le taux passe de 37% en 1966/67 à 45% en 1969/70. Par rapport à la valeur brute des exportations le taux est de 21% en 1966/67, de 27% en 1969/70. Encore faut-il signaler que l'évaluation des exportations futures s'inspire d'un certain optimisme. Cette évaluation part de l'hypothèse, examinée dans la partie suivante de ce chapitre, que les exportations pourront augmenter au taux annuel moyen de 7,4% de 1965/66 à 1966 - 1970. Il n'est toutefois pas tenu compte du projet de Boké.

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|--|--|
| Exportations (recettes nettes) | Exportations (valeur brute) | Service de la dette | Pourcentage de (3) par rapport à (1) | Pourcentage de (3) par rapport à (2) |

En milliards de francs guinéens

| | | | | | |
|---|-------|--------|-------|------|------|
| Moyenne Annuelle 1963, 1964, 1964/65 | 7.020 | 12.262 | 2.332 | 33,2 | 19,0 |
| 1964/65 | 7.341 | 12.474 | 3.397 | 46,3 | 27,2 |
| 1965/66 | 7.395 | 12.807 | 2.662 | 36,0 | 20,8 |
| 1966/67 | 7.806 | 13.825 | 2.891 | 37,0 | 20,9 |
| 1967/68 | 8.539 | 14.451 | 2.900 | 34,0 | 20,1 |
| 1968/69 | 9.324 | 16.076 | 3.713 | 39,8 | 23,1 |
| 1969/70 | 9.826 | 16.578 | 4.422 | 45,0 | 26,7 |
| Moyenne Annuelle 1966/67 - 1969/70 | 8.873 | 15.232 | 3.481 | 39,2 | 22,8 |

121. Ainsi que l'explique la partie de ce rapport traitant des minerais et du traitement des minerais, on calcule qu'en fonction d'un niveau annuel de production égal à 5 millions de tonnes, la valeur brute des exportations du projet de Boké serait de 9,4 milliards de francs et que les recettes nettes en devises atteindraient 3,6 milliards. Si l'on incorpore ces chiffres dans ceux qui précèdent, on constate que les taux afférents au service de la dette s'améliorent mais restent néanmoins élevés. En effet, pour l'année 1969/70, le pourcentage des arrérages par rapport aux recettes nettes d'exportation baisse de 45 à 33% et par rapport à la valeur brute des exportations il diminue de 27 à 17%.

Examen prospectif des comptes extérieurs de la Guinée

122. La mission a procédé à une étude prospective des comptes extérieurs de la Guinée jusques et y compris l'année financière 1969/70, la dernière du Plan septennal (Tableau 59). Les hypothèses de départ sont exposées dans une note annexée au tableau.

123. Ces hypothèses prennent en général une vue plutôt optimiste des moyens qui s'offrent à la Guinée de gagner des devises, mais se fondent néanmoins sur une évaluation objective de ce qui peut être accompli, pourvu que l'on s'en tienne à la politique voulue. En matière d'importation, les vues relatives à ce qui peut être fait pour remplacer certaines importations par des productions nationales sont également optimistes. Il a, par contre, paru nécessaire de prévoir une augmentation substantielle de l'importation de certains biens de consommation et de produits intermédiaires, car elle paraît indispensable dès l'instant où l'on veut accroître les productions et les exportations. Nous avons également fait entrer en ligne de compte la nécessité d'importer un volume appréciable de biens d'investissement, dont la plus grande partie serait d'ailleurs financée par l'aide étrangère liée à des projets précis. Bien entendu, il a été tenu compte des charges fixes telles que le service de la dette publique.

124. Toutes ces projections aboutissent à un déficit prospectif pour l'ensemble de la balance des paiements. Elles ont cependant inclus un apport moyen de devises, de l'ordre de 6 milliards de FG par an de 1999/67 à 1969/70, au titre des concours étrangers éventuels à certains projets. (Voir les chiffres à la page suivante.)

(milliards de francs guinéens)

| | <u>1966/67</u> | <u>1967/68</u> | <u>1968/69</u> | <u>1969/70</u> | Moyenne Annuelle <u>1966/67 - 1969/70</u> |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|--|
| Exportation de Produits a) | + 7.806 | + 8.539 | + 9.324 | + 9.826 | + 8.873 |
| Importation de Produits a) | -16.417 | -16.486 | -16.760 | -17.228 | -16.722 |
| dont au titre de l'investissement | - 9.152 | - 9.468 | - 9.831 | -10.245 | - 9.674 |
| Balance Commerciale Services et Transferts Courants nets (non compris le service des intérêts au titre de la dette) | - 8.611 | - 7.947 | - 7.436 | - 7.402 | - 7.849 |
| Balance des Biens et Services | - 8.882 | - 8.313 | - 7.899 | - 7.969 | - 8.266 |
| Service de la Dette | - 2.891 | - 2.900 | - 3.713 | - 4.422 | - 3.481 |
| Balance des Biens et Services et Dette | -11.773 | -11.213 | -11.612 | -12.391 | -11.747 |
| Recettes Redevables à la Loi Américaine PL 480 | | + 245 | + 245 | + 245 | + 184 |
| Prêts Extérieurs Afférents à des Projets de Développement | +10.279 | + 4.017 | + 4.017 | + 4.017 | + 5.583 |
| Solde Déficitaire | - 1.494 | - 6.951 | - 7.350 | - 8.129 | - 5.980 |

a) compte-tenu des résultats nets de la production d'alumine par la Fria. C'est-à-dire que les chiffres d'exportation incluent un tiers des exportations brutes de la Fria, tandis que les importations de la Fria sont entièrement exclues des évaluations d'importation.

125. Il a été admis que les exportations augmenteraient à un taux moyen annuel de 7,4% de 1965/66 à 1969/70. Ce taux moyen a été calculé sur les bases suivantes: les exportations de produits agricoles croîtraient à raison de 11,9% par an, alors que les entrées nettes de devises résultant de l'exportation de produits miniers augmenteraient au taux de 1,3%. La projection des prêts extérieurs a été calculée de façon à correspondre aux importations afférentes à des projets prévus par le Plan. De la part des Etats-Unis d'Amérique, nous avons tablé sur l'hypothèse que ce pays n'accorderait aucun concours financier pendant la période envisagée mais livrerait de faibles quantités de denrées au titre de la loi PL 480 pour aider quelque peu à diminuer le déficit de la balance des paiements. Il a d'autre part été admis que la France reprendrait le service des pensions de retraite à concurrence de 1.900 millions de FG par an.

126. Du côté des importations nos hypothèses de départ ont été les suivantes: les importations d'aliments, tabac, textiles et fibres textiles diminueraient par substitution de productions nationales; par contre, il y aurait augmentation substantielle de produits intermédiaires tels que produits chimiques, engrais, papier, combustibles et biens de consommation durables, en vue de stimuler la production de denrées destinées à l'exportation. Les importations de biens d'équipement ont été projetées à un niveau voisin des montants élevés atteints récemment, bien que l'on ait supposé que les prêts à l'investissement reçus de l'extérieur se situeraient à un niveau inférieur à celui observé récemment. La différence entre les deux chiffres représente la valeur des biens importés pour le maintien de l'activité économique à son niveau actuel (véhicules et pièces détachées, matériaux de construction, métaux et machines). Le résultat d'ensemble est une projection des importations à un niveau voisin de celui, très élevé, qui fut atteint en 1965/66.

127. Si la Guinée doit équilibrer ses comptes extérieurs, il paraît indispensable qu'elle obtienne une aide étrangère propre à lui fournir des devises dont elle puisse disposer, c'est-à-dire que cette aide ne soit pas liée à des projets précis d'investissement, ou tout au moins soit plus élevée que le prix des biens à importer pour la réalisation desdits projets. Cette aide financière doit prendre la forme d'une subvention ou, s'il s'agit d'un prêt, l'intérêt et les conditions de remboursement doivent être tels qu'ils n'accroissent pas de façon appréciable les lourdes charges de la dette publique extérieure du pays. Comme nous l'avons montré, le déficit en devises sera en moyenne de 6 milliards de FG par an pendant les quatre années qui ont fait l'objet de notre étude prospective. Encore faut-il que le tableau des arrérages qui atteignent une moyenne de 3,5 milliards annuellement, ne soit pas modifié.

128. Le projet de Boké aiderait à réduire le déficit, mais il ne saurait suffire à lui seul. Pendant la durée des travaux de construction, il y aurait un petit apport de devises du fait que les dépenses en monnaie guinéenne feraient l'objet d'un financement extérieur (10% des 30 millions de dollars à investir dans l'exploitation minière et 20% des 57 millions de dollars que coûteraient les travaux d'infrastructure). Il semble cependant raisonnable d'admettre que seules les dépenses locales afférentes à l'exploitation minière seraient couvertes par l'aide extérieure car il a été prévu

d'utiliser les francs guinéens accumulés par les Etats-Unis en tant que contre-partie de ses livraisons, pour payer les frais en monnaie locale des travaux d'infrastructure. L'apport de devises serait par conséquent très faible: peut-être 750 millions de FG pendant toute la durée des travaux de construction. Au delà de la période soumise à nos projections, ainsi qu'il a déjà été dit, les opérations courantes du projet de Boké comportant une production annuelle de 5 millions de tonnes, procureraient une entrée nette de devises que l'on a évalué à 3,6 milliards de FG par an. Ce résultat n'équilibrerait pas la balance des paiements et laisserait donc subsister un déficit en devises.

VII. PERSPECTIVES ECONOMIQUES

129. Nous constatons donc qu'un grave problème se pose, celui du déficit de la balance des paiements, qui ne peut pas ne pas peser sur l'économie guinéenne, même si l'on envisage avec quelque optimisme les tendances de l'exportation. Jusqu'à la clôture du Plan actuel, c'est-à-dire jusqu'en 1970, et sous réserve que le service de la dette ne soit pas différent de ce qui a été prévu, le déficit ne pourra être comblé que par des apports financiers extérieurs ou par des prêts de longue durée et à faible intérêt, fournissant des moyens de paiement dont le pays puisse disposer, ce qui veut dire que ces prêts ou subventions doivent venir s'ajouter aux ressources en devises liées à l'exécution de projets d'investissement. Si elle peut obtenir une aide de cet ordre, la Guinée serait alors en mesure de préparer les voies à un meilleur équilibre de sa balance des paiements en appliquant les politiques nécessaires pendant les quelques années à venir. Si elle ne l'obtient pas, elle ne pourra assurer ses paiements extérieurs qu'en associant un réajustement du service de sa dette extérieure à une sérieuse compression de ses importations destinées à la consommation courante et à l'entretien de ses immobilisations. Mais cette compression mettrait en péril son activité économique présente et future. A long terme, le projet d'exploitation de la bauxite de Boké ne pourra qu'atténuer le déficit et ne saurait se substituer à l'adoption d'une politique adéquate dans les autres secteurs économiques.

130. Ce déficit de la balance des paiements, tel que nous l'avons calculé pour la période qui va de 1966/67 à 1969/70, s'élève à une moyenne annuelle de 6 milliards de FG, soit environ 24 millions de dollars. Il s'agit donc d'une somme équivalant plus ou moins à l'aide fournie par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique au cours de ces dernières années sous forme de subventions et de ventes de produits agricoles remboursables en monnaie guinéenne. Depuis 1960, des déficits de plus en plus considérables ont été comblés grâce à cette aide financière, ainsi que par des crédits ouverts au titre des accords de paiement bilatéraux conclus avec des pays du Bloc oriental, par le versement de pensions militaires par la France et par des prêts alloués de l'étranger pour des projets précis. Encore cette dernière source de devises a-t-elle été compensée en quasi-totalité par une augmentation corrélative des importations de biens d'investissement. Il n'existe pas, d'autre part, de réserves de devises sur quoi compter pour apurer tout ou partie des déficits prévus. Ceux de ces dernières années ont eu pour conséquence une chute des réserves nettes, qui sont passées d'un solde positif de 2 milliards de francs en 1960 à un solde négatif de 4 milliards de FG à fin juin 1966. L'amélioration apparente que révèlent les deux derniers chiffres cités est le résultat de la transformation d'engagements contractés par la Banque Centrale en un emprunt à long terme.

131. Il est impossible de dire avec quelque certitude d'où pourrait provenir l'aide nécessaire à l'équilibre de la balance des paiements. Ce que sera le concours des Etats-Unis à l'avenir est fort difficile à prévoir, eu égard aux difficultés nées dans le cadre de la gestion de l'aide américaine. On sait par exemple que les hommes du Peace Corps ont été expulsés

en octobre 1966 et qu'il s'agissait là d'une mesure de rétorsion pour ce que la Guinée accusait les Etats-Unis d'avoir joué un rôle dans la détention au Ghana de son Ministre des Affaires Etrangères et qu'elle leur reprochait d'autre part d'avoir apparemment régionalisé une partie de l'aide américaine accordée auparavant à titre individuel aux pays africains. Quant à l'assistance des pays du Bloc communiste, elle est surtout liée à la réalisation de certains projets de développement et il est probable qu'elle continuera à financer l'importation de biens d'équipement. Pour que ces pays aident à éliminer le déficit de la balance des paiements, il leur faudrait adopter une politique différente, visant à faciliter les importations en général et non plus seulement celles qui résultent de l'exécution d'un projet d'investissement; ou aussi qu'ils prennent à leur charge le coût en monnaie nationale de projets d'investissement. Encore cette seconde forme d'aide serait-elle de peu de conséquence car, en Guinée, la part des frais d'investissement à acquitter sur place est assez faible. Enfin le service de pensions que la France assurait aux Guinéens ayant servi dans ses armées - évalué à environ 7,5 millions de dollars par an - a été suspendu en novembre 1965, au moment où les relations diplomatiques ont été rompues sous le prétexte que la France aurait cherché à renverser le Gouvernement Guinéen, à la suite de quoi le trésorier-payeur français qui assurait les versements a été chassé du pays. Tant que ces paiements n'auront pas repris, le déficit sera plus élevé d'autant.

132. Nous avons fait état d'une augmentation notable, mais fondée en fait, des recettes de l'exportation au cours des cinq années à venir. Ces ressources supplémentaires ne peuvent néanmoins suffire à éliminer le déficit. D'autre part, les importations peuvent certes être réduites jusqu'à un certain point s'il y a accroissement de la production de denrées telles que le riz, les textiles et le coton. Mais elles ne présentent pas suffisamment d'élasticité pour qu'il soit possible de les comprimer jusqu'au point nécessaire pour équilibrer la balance des paiements, sans porter dangereusement atteinte à l'activité économique de la Guinée et à sa croissance future. D'ailleurs, la diminution des importations d'aliments de base et autres produits de consommation dont nous avons dressé l'état prospectif, est compensée par la nécessité d'importer plus de combustibles, de produits nécessaires à l'agriculture, d'autres produits intermédiaires et de biens de consommation durables. Il y a une pénurie particulière de ces derniers. Nous estimons essentiel d'accroître lesdites importations au profit des producteurs agricoles, car ils y trouveront à la fois les moyens et les raisons dont ils ont besoin pour approvisionner les marchés urbains aussi bien que les débouchés extérieurs. Cependant, s'il n'est pas d'autre solution au problème de la balance des paiements, il faudra se résoudre à comprimer les moyennes annuelles d'importation que nous avons projetées, à savoir celle des importations courantes, qui est de 7 milliards de francs, et celle des importations afférentes à l'entretien des immobilisations qui s'élève à 4,1 milliards de FG.

133. Les exportations sont faites pour moitié environ de produits agricoles (bananes, café, ananas, palmistes) et pour moitié de produits miniers (alumine, bauxite et diamants; les exportations de minerai de fer ont cessé au début de cette année et il est improbable qu'elles reprennent

avant cinq ans). Partant d'une étude de la situation afférente à chacun des principaux produits exportés, nous avons évalué à un peu plus de 7% le taux annuel global de croissance des exportations pendant la période 1965/66 - 1969/70. Pour les seuls produits agricoles le taux est d'environ 12% et nous l'avons calculé en fonction d'une réduction notable des objectifs du Plan Septennal (par exemple 50.000 tonnes de bananes en 1970 au lieu de 100.000, 10.000 tonnes d'ananas au lieu de 20.000, 20.000 tonnes de café au lieu de 43.000). Or si nos projections sont plus prudentes que celles du Plan, elles n'en sont pas moins fondées sur les deux postulats suivants:

- (1) les mesures nécessaires seront prises pour augmenter la rémunération des producteurs agricoles et leur fournir les biens qu'ils souhaiteront acheter;
- (2) les pays du Bloc communiste accroîtront leur demande de produits dont il s'agit.

A plus long terme, pour que les exportations de la Guinée puissent trouver des débouchés sur les autres marchés internationaux, il sera nécessaire d'apporter des améliorations fondamentales à l'organisation de la production agricole et songer à adhérer à des institutions telles que la Communauté Economique Européenne et le Conseil International du Café, en vue de bénéficier des préférences accordées aux pays adhérents.

134. Le déficit de la balance des paiements, évalué dans nos projections à une moyenne annuelle de 6 milliards de FG, est dû en grande partie au service de la dette extérieure qui s'élèvera, de 1966/67 à 1969/70, à la moyenne annuelle élevée de 3,5 milliards de FG. Selon les tableaux d'amortissement, le montant des arrérages dus annuellement ne diminuera sensiblement qu'après 1976. Cette situation est le résultat du haut volume des dettes contractées au cours de ces dernières années, des conditions dont l'aide extérieure a été assortie et du peu d'effet qu'ont eu jusqu'à présent les investissements de fonds d'origine étrangère sur la capacité de la Guinée de produire des biens exportables et acquérir ainsi des devises. En 1967 et 1968 les crédits consentis par des fournisseurs étrangers vont peser d'un poids particulièrement lourd sur la balance des paiements. A partir de 1969 et jusqu'en 1976, ce sera le tour des dettes contractées vis-à-vis de l'U.R.S.S. et des pays d'Europe orientale, car l'amortissement de ces dettes est généralement réparti sur une période maximale de 12 ans. Aussi faudra-t-il que le pays soit beaucoup plus prudent que ce n'a été le cas jusqu'ici, lorsqu'il évaluera les profits économiques à tirer des offres de financement qui lui seront faites à l'avenir ainsi que l'impact de ces offres sur le service de la dette extérieure.

135. Pour les cinq années prochaines, le montant des arrérages de la dette extérieure représentera un pourcentage élevé du montant global des exportations, que nos projections ont d'ailleurs évalué de façon plutôt optimiste. Par rapport aux rentrées nettes de devises (après déduction des dépenses en devises dues aux exportations de minerais), le taux est de 37% en 1966/67 et croîtra jusqu'à 45% en 1969/70. Si c'est à la valeur brute des exportations que l'on compare le montant des arrérages de la dette

extérieure, les taux sont évidemment moindres, mais ils ne renseignent guère sur la possibilité pour le pays d'honorer ses engagements. Ces taux sont en fait de 21% en 1966/67 et 27% en 1969/70.

136. Il est difficile d'évaluer de façon quantitative les perspectives de croissance de l'économie guinéenne dans son ensemble, faute de repères globaux sur quoi fonder des projections. Le pays n'est doté d'aucun système de comptes économiques et les statistiques disponibles ne peuvent servir que d'indicateurs partiels. Aussi l'évaluation des perspectives de croissance ne peut-elle être que partielle, et le plus souvent qualitative.

137. La croissance économique semble avoir été plus lente que ne le donnerait à penser le montant élevé des sommes investies. La production agricole, qui constitue plus de la moitié de la production totale et emploie de loin la plus grande partie de la population, semble avoir augmenté à un taux qui est au mieux égal à celui de la croissance démographique. Une grande partie des investissements a eu pour but de développer le secteur, d'importance très mineure, de l'industrie. Des usines ont été créées qui se heurtent à de grosses difficultés et fonctionnent à un faible pourcentage de leur capacité. Eu égard à son importance, l'agriculture n'a pas été favorisée sous le rapport des investissements. Mais plus que d'investissements sans doute, ce secteur a besoin d'une révision profonde des méthodes de programmation, de la création de services techniques et d'une politique propre à encourager les agriculteurs à tirer meilleur parti des ressources de la terre. Encore ce dernier facteur n'est-il sans doute pas le principal. Le rendement décevant de l'agriculture est dû plus encore à l'absence de programmes objectifs ayant pour objet de connaître de façon précise les ressources potentielles et de fournir les moyens de production nécessaires. L'infrastructure, elle, a bénéficié d'investissements importants. C'est ainsi que des routes ont été faites, sans doute pour stimuler les productions destinées à être commercialisées; mais jusqu'à présent les résultats n'en ont pas été très apparents. Ce genre d'investissement ne fournit guère de raisons d'espérer que le taux de croissance global sera plus fort pendant les cinq années à venir que pendant la dernière période de cinq ans, même si l'on continue à investir au même rythme élevé.

138. Et, d'ailleurs, il sera difficile de maintenir ce rythme élevé d'investissement. L'épargne nationale réelle, qui a été estimée à un peu moins de 7,5% du produit national brut, provient des excédents du budget ordinaire de l'Etat et des bénéfices et réserves d'amortissement des sociétés nationales. Or on ne s'attend à une augmentation des excédents ni du budget ordinaire ni des sociétés nationales. Au stade actuel de développement du pays, il n'est pas de source importante de recettes budgétaires qui n'ait été mise à contribution, et le poids des dépenses afférentes à la gestion courante des affaires du pays est tel qu'il n'est pas possible d'accroître l'excédent budgétaire. C'est à la vérité remarquable qu'on ait réussi à obtenir des excédents de cette importance. Quant aux bénéfices des sociétés nationales, ils sont jusqu'à un certain point le résultat de pratiques comptables qui dissimulent la réalité. En tout cas, aucune amélioration de leur position réelle en matière de profits et pertes ne sera possible tant que l'on n'aura pas pris des mesures radicales pour améliorer la gestion de ces sociétés et fermer certaines entreprises non viables.

139. L'évaluation officielle des sources de financement, tant intérieures qu'extérieures, dont le pays pourra disposer pendant toute la durée du Plan septennal (1964-70) ne prévoit la couverture des dépenses budgétaires qu'à concurrence de 54%. La conséquence c'est qu'il faudra réduire les dépenses à réaliser au titre du Plan, c'est-à-dire le volume des investissements, à un niveau inférieur à celui du Plan triennal (juillet 1960 - juillet 1963). Il faudra dès lors revoir la liste des priorités d'investissement qui figure dans le Plan. En tout état de cause, les principaux goulots d'étranglement de l'économie guinéenne se trouvent dans des secteurs où il n'est nul besoin d'investissements supplémentaires pour éliminer ces goulots d'étranglement, ou en tout cas très peu. On peut donc avancer qu'une réduction substantielle des montants à investir n'entraînerait pas une diminution proportionnelle du taux de croissance. Encore faudra-t-il prendre les mesures propres à réaliser l'équilibre de la balance des paiements, tout en tirant le meilleur parti possible du potentiel de croissance. Lesdites mesures devraient être les suivantes:

- augmenter la production agricole grâce à de meilleures méthodes de programmation et à des dispositions de nature à stimuler l'activité des agriculteurs;
- accroître le rendement des industries existantes avant de procéder à de nouveaux investissements;
- accorder les investissements en priorité aux secteurs d'activité économique qui accroîtront la production de biens de consommation et en amélioreront la distribution;
- mettre à la disposition de ceux qui produisent, des moyens de crédit plus grands et sur une base sélective;
- accroître enfin l'épargne nationale en améliorant la gestion des sociétés nationales.

140. Au delà de 1970 ou de 1971, le projet d'exploitation de la bauxite de Boké devrait donner des résultats appréciables, surtout quant à l'augmentation des entrées de devises et des ressources de l'Etat. Mais cela ne suffira pas à guérir tous les maux économiques. Pour une production annuelle de 5 millions de tonnes, la valeur brute des exportations du projet de Boké serait de 9,4 milliards de FG, les recettes nettes en devises de 3,6 milliards. Ces chiffres correspondent à 74% des exportations brutes et 50% des entrées nettes de devises en 1965/66. Si, à titre d'hypothèse, on incorpore ces données à celles de l'année 1969/70, les taux que nous avons cités quant à l'importance des arrérages de la dette extérieure diminuent de 45 à 33% dans le cas du rapport entre le service de la dette extérieure et les recettes nettes en devises, et de 27 à 17% lorsqu'il s'agit du pourcentage du montant brut des exportations. En outre, pendant la durée des travaux de construction, il devrait y avoir un petit apport de devises, du fait que les dépenses en monnaie guinéenne feront l'objet d'un financement extérieur (10% des 30 millions de dollars à investir dans

l'exploitation minière et 20% des 57 millions de dollars qui représentent le coût des travaux d'infrastructure). Quant aux ressources directes que l'Etat tirerait du projet de Boké après 1970, elles peuvent être évaluées à 2.1 milliards de francs par an, ce qui correspond à 15% environ des recettes budgétaires effectives de l'exercice 1964/65. Le revenu total (direct et indirect) que le projet rapporterait à l'Etat pourrait s'accroître jusqu'à quelques 4 milliards de francs, mais ce chiffre dépend de l'augmentation des importations dues au projet, c'est-à-dire des droits de douane prélevés sur ces importations. Il y aurait d'autres conséquences indirectes: les moyens nouveaux de communication pourraient accélérer le mouvement des marchandises, notamment de celles destinées à l'exportation; d'autre part, les hommes, et leurs familles, travaillant directement ou indirectement dans le cadre du projet créeraient sans doute un débouché pour d'autres marchandises. Tout ceci devrait cependant être étudié afin de déterminer les modes d'activité offrant le maximum d'avantages, ceux qui ouvrent les perspectives de développement les plus prometteuses et les dispositions officielles à prendre pour provoquer et stimuler l'action nécessaire. Et il faudrait aussi mettre au point la stratégie de ce développement. Ainsi, le projet de Boké, sans y suffire à lui seul, ouvrirait les voies à une amélioration de la situation économique guinéenne et créerait les conditions nécessaires à la mise en valeur du pays. Mais encore une fois, pour tirer le meilleur parti possible des possibilités de développement qui viennent d'être évoquées, il est indispensable de mettre soigneusement au point les mesures générales de politique économique qui s'imposent. Et il en va de même pour la quasi-totalité des autres secteurs économiques.

Aptitude à emprunter

141. De ce qui précède, se dégage la conclusion que la République de Guinée ne saurait être considérée, de façon générale, comme pouvant recevoir des prêts aux conditions usuelles. L'économie guinéenne est déjà gravement obérée par le fardeau des emprunts passés et il serait très dangereux que le Gouvernement accroisse le montant, déjà très élevé, du service de la dette sauf s'il s'agissait de projets apportant une contribution nette appréciable aux ressources du pays en devises étrangères. Un réaménagement important du service de la dette, visant à son plus grand étalement dans le temps, permettrait sans doute d'améliorer la situation de la balance des paiements. Mais pour rétablir vraiment son crédit, il conviendrait que la Guinée prenne les mesures propres à assurer la croissance de son économie, principalement dans l'agriculture, et qu'elle n'investisse désormais que dans des projets soigneusement conçus et mis en oeuvre avec toute l'efficacité et la compétence voulues. De plus, tant qu'il n'apparaîtra pas que les conceptions et les méthodes de développement ont été infléchies dans le sens indiqué, tout prêt à la Guinée aux conditions usuelles risquerait de ne pas contribuer, comme il le devrait, au développement économique du pays.

